

Les Études

2016 - 2017

Sommaire

L'École supérieure d'art et design de Saint-Étienne dans son contexte

Art et industrie, design et créativité

L'école supérieure d'art et design et la Biennale internationale design

L'offre de formation

Les options

L'option Art

L'option Design

Art / Design : complémentarité et transversalité

Le cursus

Année 1

Année 2

Année 3

Le DNAP

Année 4

Année 5

Le DNSEP

Un master en cohabilitation : Master prospectives design

Une classe préparatoire : La Coursive

Modalités et organisation pédagogiques

Option art

La phase programme

La phase projet

Les Arc

La mention espaces

Option design

La phase programme

La phase projet

Les mentions

Les ateliers

Les workshops

Les séminaires

Les semaines pratiques et recherches

Les conférences

Les voyages d'étude et visites d'expositions

Les stages

En phase programme et en phase projet

Le rapport de stage

Le mémoire de recherche

La mobilité internationale

Les bilans semestriels

Les modalités d'évaluation

Les modalités d'attribution de crédits

Les modalités de rattrapage des crédits

Le contrat d'études

Le supplément au diplôme

- voir pour préciser Annexe descriptive au diplôme

Les conditions d'admission

Admission en année 1

Admission en cours de cursus

Inscriptions

La recherche

Le Cycle Design et Recherche CyDRé

Le Doctorat arts industriels

La revue Azimuts

Le pôle Recherche de la Cité du design

L'unité de recherche

Les laboratoires au sein de l'ESADSE

Le Laboratoire Images - Récits - Documents

Le Laboratoire des modernités

Le laboratoire Random

Ressources

La médiathèque

La matériauthèque

Les deux salles d'expositions

Les pôles

Le magasin de prêt

Impression et reprographie

Le BDE

Le service international

Le service communication et accueil des publics

Relations à l'entreprise et développement économique et territorial

Vie étudiante

Les musées et les manifestations culturelles

Les salles de spectacle

Représentants des étudiants

Bourses / aides financières

Organisation de l'école

Les instances de gouvernance

Les services de l'école
Horaires

Personnels et contacts

Les professeurs de l'ESADSE

Informations pratiques

Couverture sociale et assurance

Étudiants étrangers

Logement

Restauration

Transport

Adresses utiles

Activités culturelles

Coût de la vie

Plan ESADSE

Introduction

L'École supérieure d'art et design de Saint-Étienne (ESADSE) est une école d'art

L'ESADSE est d'abord et avant tout une école d'art. Comme toutes les écoles d'art, elle propose un enseignement qui repose sur quelques grands principes. Elle place le projet de l'étudiant au cœur de la pédagogie et privilégie la logique expérimentale, qui favorise l'audace et la créativité. Elle tient l'erreur et l'errance pour des moments nécessaires dans le processus de formation du sujet étudiant. Au cloisonnement des disciplines et des spécialités, qui induit un système d'évaluations individuelles, elle oppose un souci d'appréhension globale et l'exigence d'un fonctionnement collégial, en tenant les tensions et les différends inhérents à ce genre de fonctionnement pour des moments féconds dans l'élaboration du jugement. Face au primat métaphysique de l'intelligible sur le sensible et de la théorie sur la pratique, qui informe la conception dominante de l'enseignement supérieur, elle soutient enfin, en s'appuyant sur un corps enseignant composé d'artistes, de designers et de théoriciens, que l'intelligible ne se présente jamais indépendamment de sa forme sensible et qu'il y a une pensée inhérente à la pratique. L'ESADSE a vocation à former des artistes, des designers, des auteurs, des créateurs, des professionnels de la culture et plus largement des professionnels compétents dans tous les domaines qui valorisent la créativité.

Une école de plain-pied avec les nouveaux jeux de la créativité

Face à une économie qui mise de plus en plus sur la créativité et l'innovation, l'ESADSE dispose de deux atouts majeurs. Le premier tient à la structuration de son offre de formation et de recherche autour des deux axes de l'art et du design. Ainsi organisée, elle possède un dispositif parfaitement accordé aux grands enjeux contemporains, en particulier les relations de plus en plus étroites entre

les champs artistique, culturel et économique. Le second atout est l'intégration de l'École dans la Cité du design. Concentré de ville créative, résolument en prise sur la grande transformation des temps présents, la Cité du design présente au moins un double avantage pour l'École.

D'un côté, elle la fait bénéficier de tous les stimuli et données que ses infrastructures et ses réseaux lui permettent de capter : matériaux, documents, informations, contacts, commandes, partenariats, etc. De l'autre, elle réalise ce qui est sans doute le rêve de toute école d'art – et de tout établissement ayant vocation à développer la recherche expérimentale : celui d'un laboratoire-monde, dans lequel les expérimentations peuvent se mener à l'échelle 1.

L'essence de l'école d'art

Dans la nouvelle et inédite configuration qui s'esquisse ici, on reconnaîtra finalement les grands traits de ce qu'est fondamentalement une école d'art : l'expérimentation comme principe non seulement pédagogique mais aussi structurel ; et une façon unique de se situer dans le temps, en étant à la fois dans la prise en charge et la transmission d'une dimension historique, dans l'extrême attention au contemporain et toujours déjà dans l'anticipation des formes sensibles et des modes de vie futurs.

L'École supérieure d'art et design de Saint-Étienne dans son contexte

Art et industrie, design et créativité

Des arts industriels au design

Fondée en 1803 sous le nom d'École de dessin, rebaptisée École régionale des arts industriels en 1884, École régionale des beaux-arts en 1923, puis École supérieure d'art et design en 2006, l'École supérieure d'art et design de Saint-Étienne (ESADSE) est depuis son origine étroitement liée à l'essor industriel et au développement économique d'une ville dont l'histoire se confond entièrement avec l'histoire de la modernité industrielle. Son histoire épouse celle des arts industriels et met en jeu toutes les tensions qui s'y rattachent : art et économie ; esthétique et fonctionnalité ; souveraineté et commande ; beaux-arts, arts appliqués et arts décoratifs. C'est cette même histoire qui a conduit l'École à développer un département environnement à partir de 1978 et design à partir de 1990, à créer en 1991 le Post diplôme Diplôme Design et Recherche ainsi que la revue Azimuts, puis en 1998 la Biennale Internationale Design et qui se poursuit aujourd'hui, à travers la constitution d'un établissement public réunissant l'École et la Cité du design depuis début 2010.

La reconversion d'un territoire

Associant un établissement d'enseignement supérieur artistique à un équipement consacré au design envisagé comme outil de réflexion et d'anticipation des mutations sociales et des dynamiques économiques, cette structure est le fer de lance – à la fois emblème et levier – d'un grand projet de reconversion d'un territoire de tradition industrielle touché de plein fouet par les grandes crises et mutations économiques de la seconde moitié du XX^e siècle. Sur le modèle de la ville créative théorisé par Charles Landry¹ et réalisé notamment à Bilbao ou Glasgow, il mise sur l'innovation culturelle comme facteur de régénération urbaine et moteur

de croissance économique – comme en atteste l'inscription de la ville au Réseau des villes créatives Unesco de design.

L'économie de la créativité

Particulièrement prégnante à Saint-Étienne, l'articulation des champs artistique et économique n'en est pas pour autant circonscrite au seul contexte stéphanois ou aux seules villes dites créatives : elle se trouve au cœur de la phase actuelle du capitalisme, telle qu'elle est envisagée par un certain nombre de philosophes, sociologues et économistes contemporains. Qu'on fasse le « portrait de l'artiste en travailleur » pour s'intéresser ensuite au « travail créateur », qu'on spécifie le capitalisme sous l'aspect de son « nouvel esprit » ou qu'on le qualifie de « cognitif » ou d'« esthétique », c'est toujours la même opération qui est en jeu : la mobilisation, dans le champ économique, de valeurs et de processus issus du monde de l'art, au premier rang desquels la créativité, considérée comme source principale de création de la plus-value². De cette opération, dont le design est un des grands vecteurs, Saint-Étienne, la Biennale internationale design et la Cité du design sont à la fois un laboratoire et un observatoire privilégiés.

1. Cf Charles Landry, *The creative city, a toolkit for urban innovators*, Earthscan, Londres, 2000.

2. Cf. Pierre-Michel Menger, *Portrait de l'artiste en travailleur. Métamorphoses du capitalisme*, Le Seuil, 2003 et *Le Travail créateur. S'accomplir dans l'incertain*, Gallimard/ Le Seuil, 2009 ; Luc Boltanski et Eve Chiapello, *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999 ; Yann Moulier Boutang, *Le Capitalisme cognitif. La Nouvelle Grande transformation*, Ed. Amsterdam, 2007 ; Olivier Assouly, *Le Capitalisme esthétique*, Le Cerf, 2008. Voir aussi Laurent Jeanpierre, « L'art contemporain au seuil de l'entreprise », *Valeurs croisées*, Les Ateliers de Rennes – Biennale d'art contemporain #1, Les Presses du réel, 2009.

L'École supérieure d'art et design et la Biennale Internationale Design

Un outil original

Au-delà des avantages qu'elle peut tirer de la proximité d'une des plus importantes manifestations consacrées au design, l'ESADSE dispose avec la Biennale d'un outil original de formation, d'immersion et de visibilité. À l'origine de l'événement, qu'elle a créé et dont elle a organisé les quatre premières éditions (de 1998 à 2004), l'École a depuis 2006 passé le relais de l'organisation à la Cité du design. Gage d'une professionnalisation accrue de la manifestation, cette transmission permet du même coup à l'ESADSE d'occuper une place plus conforme à sa nature: non pas opérateur professionnel, mais établissement d'enseignement supérieur artistique associé à la programmation. Associée en amont à la définition de ses grands axes thématiques, se voyant confiée le commissariat d'expositions spécifiques et la programmation de conférences et colloques, l'ESADSE dispose avec la Biennale d'un outil de formation et de valorisation sans équivalent, qui lui permet de travailler à échelle 1 sur la question de l'exposition ;

- explorer des sujets ambitieux à travers les deux formes de l'exposition et du colloque ;
- développer le réseautage à travers les rencontres entre étudiants, professeurs, chercheurs et milieux professionnels ;
- valoriser ses productions ;
- valoriser la production des autres écoles supérieures d'art et dresser un état des lieux régulier de la réflexion et de la production en design dans les écoles supérieures d'art.

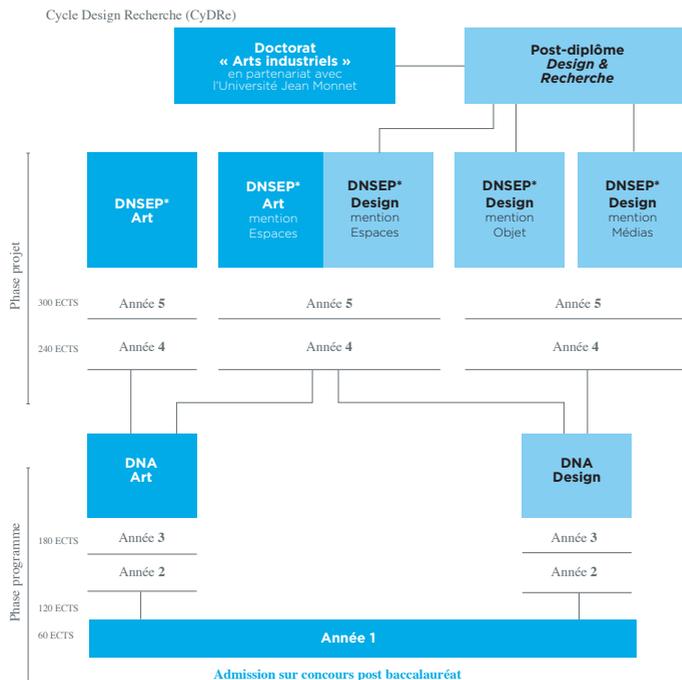
La Biennale Internationale Design 2017

La dernière Biennale Internationale Design a eu lieu du 9 mars au 9 avril 2017.

Pour cette édition, la thématique développée est les mutations du travail. L'ESADSE est présente dans la Biennale à travers plusieurs projets et expositions :

- *Demain c'est loin*
- *La gueule de l'emploi*
- *Fukushima MON AMOUR*
- *Travailler pour, Travailler où...*
- *Teaser... or not teaser*
- *L'Open School : My favourite studio et Parti(e) Print*
- *Work'em All* Carte blanche du labo RANDOM
- *L'usine du futur*. W-231, La méthode injective du labo IRD
- *Archi meublés* (Partenariat ESADSE - ENSASE - Chrysalide - Ressources invitées)
- *Pas feutrés* (Partenariat ESADSE, ABRA-ESA Bruxelles et Idealfelt)
- *Quand je serais grand-e... j'enverrai des cartes postales*, l'atelier des enfants

L'offre de formation



Le cursus de formation

Le cursus global se compose de cinq années, découpées en deux semestres chacune, soit dix semestres. Chaque semestre est sanctionné par l'attribution de trente crédits ECTS correspondant à plusieurs unités d'enseignements qui se répartissent en cinq modules :

- Théorie
- Acquisition
- Perception
- Appropriation
- Maturation

* Grade Master

Les options

Se déroulant sur 5 années, dont une première année généraliste, les études s'organisent selon les deux grandes options Art et Design et sont sanctionnées par deux diplômes nationaux : le Diplôme national d'arts plastiques (DNAP), après trois ans d'études, et le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), qui confère grade de Master, après cinq ans d'études.

On intègre l'école de deux manières : par un concours d'entrée, qui donne accès à la première année ; par le passage devant une commission d'équivalence, qui permet d'intégrer l'ESADSE en cours de cursus. Chaque année, ce sont environ 330 étudiants qui suivent les enseignements de l'ESADSE. Outre ces deux cursus Art et Design, l'ESADSE propose par ailleurs un master prospectives design, piloté en partenariat avec l'École des Mines et Université Jean Monnet.

L'option art

Généraliste, l'option Art constitue le lieu original et privilégié où se croisent les champs d'expression plastique, les enjeux théoriques issus des sciences humaines et les problématiques propres à chaque individu. Au-delà de l'apprentissage des outils et médiums artistiques (photographie, dessin, peinture, vidéo, volume, son, installation, performance et nouvelles technologies), l'ESADSE propose un cadre de formation unique où le projet de l'étudiant doit se mesurer en permanence aux regards critiques croisés afin de fonder la pertinence des orientations et des choix esthétiques qui l'informent. La pratique se développe au sein d'espaces de travail individuels et collectifs et se nourrit par une programmation d'invités soutenue, des voyages et visites d'expositions réguliers. L'organisation de l'option Art est détaillée dans le catalogue de cours.

L'option design

Le designer est en position d'interface entre commanditaire et usager, conception et diffusion, ingénierie et marketing. Il joue un rôle majeur dans la configuration de nos environnements et de nos modes de vie. L'enjeu scientifique principal de la formation est de doter l'étudiant des savoirs et de la méthode qui lui permettront de devenir non seulement un designer, mais aussi un designer responsable, c'est-à-dire soucieux de l'équilibre entre l'homme et son environnement et acteur majeur de l'innovation sociale. C'est pourquoi le design, tel qu'il est enseigné à l'ESADSE, présente, au-delà des aspects techniques, une forte dimension généraliste. C'est un design global et responsable, où le design ne spécifie pas tant un champ ou un territoire qu'une méthode et un processus. L'excellence de la formation dispensée par l'ESADSE en design vient d'être reconnue par l'Agence

d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES), qui lui a attribué la note A+ à la suite de l'évaluation qu'elle a effectuée en 2015. L'organisation de l'option Design est détaillée dans le catalogue de cours.

Art/Design : complémentarité et transversalité

Avec ces deux options, l'ESADSE possède un dispositif de formation adapté à la grande mutation socio-économique contemporaine, soit la mobilisation, par le champ économique, des valeurs et des processus issus du monde de l'art : l'invention, la création, l'imagination, l'expérimentation et le fonctionnement par projets. Tandis que l'option art, domaine privilégié du « libre jeu des facultés », de l'expression souveraine de l'invention et de la création, a vocation à être le véritable cœur de l'école, l'option Design en est en quelque sorte la pointe avancée dans le champ économique : les lieux où la création et l'invention rencontrent les paramètres de l'usage, de la reproductibilité et du marché et se muent en créativité et innovation.

Misant sur la complémentarité des deux disciplines, l'organisation des études encourage aussi le dialogue et les synergies en favorisant les passerelles et la porosité entre les deux cursus. Contraint de faire un choix après une première année de tronc commun, l'étudiant peut non seulement passer d'une option à l'autre à plusieurs moments de son cursus mais est aussi invité, à travers les séminaires et workshops transdisciplinaires, les conférences, à se confronter à l'autre discipline. Ce contexte et ces croisements font la spécificité de l'enseignement de l'art et du design à l'ESADSE : tandis que le design, à être enseigné dans la proximité de l'art, ne saurait se réduire à la création industrielle, l'art, à frayer ainsi avec le design, se trouve confronté en permanence à l'un de ses avatars – entre rappel à l'ordre (de la production industrielle) et encouragement au désordre (de la création libre).

De même que le compagnonnage de l'art vient pondérer, dans le champ du design, la part de l'usage et de la fonctionnalité au profit de la dimension plastique, l'environnement design conduit l'étudiant en art à intégrer, dans le cours de sa formation, les questions que le design peut aujourd'hui poser à l'art : celles de l'usage, de la fonction, de la commande, du consensus et, plus généralement, de l'inscription dans un contexte économique et social donné.

Le cursus

Le cursus global se compose de 5 années, découpées en deux semestres chacune, soit dix semestres au total. Chaque semestre est sanctionné par l'attribution de 30 crédits ECTS correspondant à plusieurs unités d'enseignement qui se répartissent en quatre modules : théorie, acquisition, perception et appropriation.

L'année 1

Constituée des semestres 1 et 2, l'année 1 est une année généraliste. Sa finalité est de préparer intellectuellement et plastiquement les étudiants aux divers parcours qu'ils vont pouvoir effectuer dans l'école. Les unités d'enseignement qui la composent sont articulées de manière à permettre à l'étudiant de : faire l'acquisition des fondamentaux nécessaires à une pratique plastique, améliorer sa capacité de travail et de recherche, se familiariser avec les outils méthodologiques et conceptuels permettant d'engager une réflexion sur la création moderne et contemporaine ainsi que sur sa propre production, évaluer la qualité de son désir et de ses aptitudes avant d'entamer un cycle d'études supérieures d'art.

L'évaluation

Les 2 semestres sont évalués à la fois de manière singulière lors de contrôles continus menés par les professeurs de chaque unité d'enseignement et, globalement, par l'équipe pédagogique lors de l'attribution des crédits à la fin du premier semestre et à l'occasion de l'examen de fin d'année.

L'évaluation en année 1 se fait en dehors de la présence de l'étudiant au premier semestre à partir de l'appréciation et la notation de chaque enseignant. Pour le second semestre, l'étudiant présente un dossier personnel à l'ensemble de la commission de passage sous forme d'un accrochage formel des travaux. Chaque semestre donne lieu à l'attribution de 30 crédits dont le détail et les modalités sont précisés sur les fiches d'enseignement contenues dans le catalogue de cours. L'obtention de 60 crédits est requise pour le passage en année 2. Ces crédits sont attribués en un seul bloc et il n'existe pas de session de rattrapage. Il n'y a pas de redoublement.

Les étudiants non-admis peuvent être autorisés à redoubler pour raisons médicales, sur décision de la direction des études et de la direction de l'école après proposition de l'équipe pédagogique.

L'orientation

À la fin du semestre 2, l'équipe pédagogique de l'année 1 attribue les crédits du second semestre, le cumul des 60 crédits offre la possibilité aux étudiants de s'inscrire en année 2 de l'option art ou design. Le choix de l'option doit s'établir en concertation avec les équipes enseignantes. À la fin du semestre 3, en fonction des situations individuelles, il est possible qu'une réorientation dans l'autre option soit demandée par l'étudiant ou souhaitée par les enseignants des options.

La phase programme

Les années 2 et 3 forment la phase programme. Elle mène à la présentation au Diplôme National d'Arts Plastiques (DNAP). Cette phase permet de construire un enseignement articulé entre l'acquisition de fondamentaux liés aux options et le développement d'expérimentations favorisant l'émergence d'un questionnement spécifique et personnel.

Année 2

L'année 2 se compose de deux semestres distincts. Au semestre 3 l'étudiant s'engage dans le champ spécifique de l'option choisie, tout en préservant certains enseignements encore généralistes et communs aux deux options. À la fin du semestre 4, l'étudiant ayant obtenu l'ensemble des crédits requis à l'issue de l'année 2 obtient le Certificat d'Études d'Arts Plastiques (CEAP) délivré par l'école et agréé par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Année 3

Au semestre 5, la notion de parcours personnel est privilégiée de manière à favoriser l'émergence du projet que l'étudiant sera amené à soutenir lors du passage du DNAP. Ce projet n'est pas un achèvement en soi mais plutôt l'ébauche

d'un dessin où l'étudiant rend manifeste sa capacité à imaginer et à produire dans le champ de l'option qu'il a choisie. Au semestre 6, les enseignements institués précédemment se poursuivent tout en laissant le temps nécessaire à l'étudiant de mettre en forme le projet qu'il a choisi de réaliser pour le diplôme. Dans le même temps, l'accent est mis sur l'achèvement, le réglage et la hiérarchisation de l'ensemble des travaux produits durant le cursus : l'étudiant est tenu de présenter au diplôme une sélection de travaux les plus significatifs de son parcours. Il ne s'agit pas de soumettre le cours des études à cet examen, mais de profiter de cette échéance pour agencer et rendre visible ce qui restait encore épars aussi bien d'un point de vue formel (finalisation plastique des projets et accrochage) que théorique.

Le DNAP

Le Diplôme National d'Arts Plastiques (DNAP) est le diplôme qui vient sanctionner les 3 années d'études que constitue le premier cycle. C'est un diplôme d'enseignement supérieur. Pour être présentés aux épreuves (qui se déroulent en général dans le courant du mois de juin), les étudiants doivent avoir obtenu 165 crédits. L'obtention du DNAP donne lieu à l'attribution de 15 crédits, ce qui porte à 180 crédits l'ensemble de ces trois années. Le jury est composé de trois membres : un enseignant de l'école et deux personnalités extérieures dont l'une est président du jury.

Les épreuves du diplôme consistent en :

- l'examen du dossier pédagogique du candidat
- une présentation par l'étudiant de travaux significatifs de ses trois années d'études
- un entretien avec le jury d'une durée de 30 minutes.

Aucun candidat ne peut se présenter plus de deux fois aux épreuves du diplôme. La seconde présentation est subordonnée à une décision favorable du Directeur de l'école prise sur proposition d'une commission pédagogique composée de professeurs de l'année 3.

La phase projet

Conditionnée par l'obtention du DNAP et l'avis favorable du collège des enseignants et de la direction (commission de passage en phase projet), l'admission en phase projet conduira à la présentation au DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique).

Les deux années qui la composent s'organisent autour du développement d'un projet spécifique et personnel de l'étudiant. Ce projet doit essentiellement trouver sa qualité au travers d'un approfondissement croissant de la recherche et d'une meilleure compréhension des enjeux théoriques liés à la production plastique.

Année 4

Les semestres 7 et 8 constituent le temps d'émergence d'un projet plastique qui trouvera son développement naturel en année 5. Durant ces deux semestres, les étudiants sont fortement encouragés à effectuer des stages en milieu institutionnel ou professionnel ou à suivre un cursus dans un établissement partenaire étranger dans le cadre de la mobilité internationale. Dans ce dernier cas, c'est l'établissement d'accueil qui attribue les crédits du semestre (ECTS) à l'étudiant. La préparation du mémoire de recherche donne lieu à la production d'un pré-mémoire en fin de phase programme (présenté lors de la commission de passage en phase projet).

Ce pré-mémoire donne lieu à un travail spécifique et approfondi qui conduit à une soutenance de mémoire au semestre 10.

Le départ dans le cadre de la mobilité internationale s'effectue au 1er semestre afin de permettre une meilleure continuité dans les études et l'élaboration du mémoire de 5^e année.

Les enseignements sont constitués d'un bloc obligatoire théorique et d'un bloc lié aux ateliers. Les enseignements théoriques et historiques sont conjoints à toutes les mentions et dominantes. Un deuxième bloc lié aux ateliers et aux pratiques est spécifique à chaque dominant et mention.

L'étudiant ayant satisfait à l'ensemble des évaluations à l'issue de l'année 4 obtient 60

crédits et le Certificat d'Études Supérieures d'Arts Plastiques (CESAP) délivré par l'école et agréé par le Ministre de la Culture et de la Communication.

Année 5

Les étudiants doivent circonscrire plus précisément les territoires de recherche explorés durant le semestre 9. Cette définition doit permettre à l'étudiant d'articuler les aspects théoriques et plastiques de sa production. Les équipes d'enseignants accompagnent et facilitent l'élaboration de cette recherche durant les semestres 9 et 10 sous la forme de suivi du projet individuel. Les étudiants ayant obtenu l'ensemble des 30 crédits requis sont autorisés à se présenter au DNSEP. Ces crédits sont attribués en un seul bloc et il n'existe pas de session de rattrapage. L'écriture du mémoire se termine au 1er semestre. (S9) Le mémoire doit être rendu au secrétariat pédagogique à la fin du 1er semestre. Aucune dérogation n'est envisageable.

Le DNSEP

Le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) est un diplôme qui vient sanctionner les 2 années d'études que constitue le second cycle. C'est un diplôme d'enseignement supérieur qui a grade de Master depuis la session 2012. Pour être présentés aux épreuves (qui se déroulent en général dans le courant du mois de juin), les étudiants doivent avoir obtenu 160 crédits. L'obtention du DNSEP donne lieu à l'attribution de 30 crédits, ce qui porte à 180 crédits l'ensemble de ces deux années.

Les épreuves se déroulent en deux parties :

- la soutenance du mémoire devant un jury composé de deux personnes dont le président est docteur et qui donne lieu à l'attribution de 5 crédits
- la présentation du projet personnel à un jury composé de cinq membres : deux enseignants de l'école et trois personnalités extérieures, dont l'une est président du jury et qui donne lieu à l'attribution de 25 crédits.

La soutenance du mémoire de recherche :

Elle est définie à la page 21 de ce document.

Les épreuves de la partie plastique du diplôme :

- l'examen du dossier pédagogique du candidat
- une présentation par l'étudiant de travaux significatifs de ses années d'études et d'un projet spécifique, dit projet de diplôme
- un entretien avec le jury d'une durée de 45 minutes.

Aucun candidat ne peut se présenter plus de deux fois aux épreuves du diplôme. La seconde présentation est subordonnée à une décision favorable du Directeur de l'école prise sur proposition d'une commission pédagogique composée de professeurs de l'année 5.

Un master en cohabilitation : Master Prospectives design

Ce master résulte d'un partenariat entre 3 établissements d'enseignement supérieur de Saint-Étienne : l'ESADSE, l'École des Mines de Saint-Étienne et l'IAE Université Jean Monnet. Créé en 2013 « Prospectives Design » est un Master unique en France de par ses composantes en prospective, innovation sociale, ingénierie et création. Il s'agit ici d'une opportunité de différenciation pour une formation qui intègre l'innovation technologique comme composante de la création de valeurs, à part égale avec le design et l'innovation économique et sociale, créant ainsi un Master totalement pluridisciplinaire. Ce Master est accessible après un BAC +3.

Une classe préparatoire : la Coursive

Partageant le constat du besoin de préparation des étudiants internationaux au concours d'entrée des écoles d'art et design en France, l'Université de Saint-Etienne et l'École supérieure d'art et design de Saint-Etienne ont souhaité

s'unir pour offrir la première passerelle d'accompagnement des étudiants dans une préparation efficace à ces concours: la Coursive.

La coursive est une classe de mise à niveau destinée aux candidats non francophones désirant se présenter aux concours d'écoles d'art et design françaises.

Il s'agit d'une double formation en français et en art plastique avec une prédominance du design. La formation est de 25H hebdomadaires, auxquelles s'ajoutent des heures de projet et de travail en autonomie, soit 700H au total. Le cycle de formation réparti sur deux semestres, pour un total de 25 semaines, est sanctionné par un Diplôme Universitaire de Préparation aux Concours des Ecoles d'Art (DU PCEA).

Se former

L'apprentissage de la langue française et de ses spécificités culturelles est assuré par le CILEC. L'enjeu est d'atteindre le niveau B2 du CECR, tout en préparant les candidats aux concours en abordant la langue française à travers des problématiques plastiques. Pour la formation plastique assurée par l'ESADSE, il s'agit de préparer les candidats à appréhender l'art et le design par la dimension du projet. La méthodologie développée permet d'accompagner l'étudiant dans la constitution de son travail préparatoire en vue du concours ; elle apporte également les bases d'une pensée critique soutenue par la langue française indispensable à la présentation de concours en école d'art et design.

Candidater à la Coursive

Les titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires et justifiant d'un niveau de maîtrise de la langue française (B1) peuvent candidater. Pour les candidats de nationalité chinoise, il est recommandé d'être titulaire du Benke.

Les candidatures se font par mail à : cilec@univ-st-etienne.fr

Pièces à fournir

un dossier plastique (PDF 10 pages maxi)
une attestation de niveau B1 français
une copie des diplômes, une description du parcours scolaire
un formulaire Cilec rempli
Les entretiens se feront par skype en français ou en anglais.

Contact

Contact ESADSE : Marine Lecointe
marine.lecointe@esadse.fr

Contact CILEC: Marie-Christine Delorme
cilec@univ-st-etienne.fr

Modalités et organisations pédagogiques

Option art

La formation repose sur l'atelier et l'articulation entre théorie et pratique avec comme objectif majeur l'émergence du projet personnel. Dans cet espace à la fois complexe et libre de transmission des savoirs et expériences, les étudiants de l'option art suivent un cursus généraliste de la 2^e à la 5^e année.

La phase programme

L'année 2 (semestre 3 et 4) s'inscrit dans le prolongement d'une année propédeutique et, en ce sens, propose des ateliers d'approfondissements et d'acquisitions techniques dans l'ensemble des médiums (photo, vidéo, sculpture, sérigraphie et estampes, dessin, peinture), cela en relation avec des cours à la fois théoriques et historiques (histoire de l'art et de la photographie, actualités de l'art, philosophie contemporaine et théorie critique).

Fortement ancrés dans la pratique, les ateliers, au travers d'exercices et de thématiques de travail, proposent des expérimentations propres à un médium et à une pratique régulière. L'objectif est alors de se familiariser à une ou des techniques mais plus encore à en envisager les conditions et les enjeux spécifiques et, par conséquent, d'y développer une dimension et une distance critique.

Les deux semestres sont structurés par ces enseignements qui interviennent de manière hebdomadaire. Il s'agit ici de l'exercice, la praxis, de ces techniques et médiums afin qu'ils en deviennent des outils.

Lors de l'année, à raison de deux par semestre, des workshops et séminaires sont proposés aux étudiants. Réalisés avec des artistes invités, en relation avec les laboratoires de recherche de l'École ou des enseignants, ces workshops sont à la fois des temps de concentration sur une problématique artistique mais surtout des moments de densification et d'accélération du travail dans un temps court (4 à 5 jours).

L'année 3 (semestre 5 et 6), est le moment au cours duquel les étudiants déterminent plus précisément leurs intérêts et l'orientation qu'ils souhaitent donner à leurs parcours. Sur le plan de la pratique, au 1^{er} semestre (S5), les étudiants suivent tous les ateliers : peinture, sculpture-volume, cinéma-vidéo, photographie. Au 2^e semestre (S6), les étudiants choisissent un seul atelier qu'ils approfondissent. Cet atelier est le plus souvent le champ vers lequel l'étudiant s'oriente pour ses projets personnels. Les enseignements théoriques sont densifiés et permettent des approches plus spécifiques des enjeux des pratiques artistiques et de leur théorisation. La liste des enseignements est énoncée dans un paragraphe suivant ainsi que dans le livret de l'étudiant en annexe. Une sensibilisation au contexte et à l'inscription socio-professionnelle est également abordée.

La phase projet

Entre la 4^e et la 5^e année, les étudiants enrichissent leur formation en participant obligatoirement à un ARC (Atelier Recherche Création).

L'ARC se construit dans la perspective de l'adossement à la recherche et engage les étudiants dans une démarche de recherche individuelle et collégiale durant les deux années de la phase projet (master)

Les ARC au sein de l'option art

Chaque ARC propose un enseignement à la fois théorique et pratique, et fait appel à une programmation d'intervenants extérieurs (chercheurs, experts, artistes, designers, etc.) qui interviennent dans le cadre de formats spécifiques aussi bien conférence, workshop, séminaire ou encore colloque.

Les formats pédagogiques au long cours privilégient l'oscillation constante entre théorie et pratique.

Les ARC ne se substituent ni au cours, ni aux entretiens individuels ou aux séances d'accrochage critique organisées avec les étudiants.

Ils constituent le terrain et le terreau de prédilection pour l'émergence d'une pensée et de recherches qui se travaillent à plusieurs.

L'ARC « Strictement personnel »

L'ARC se propose d'étudier des documents photographiques couvrant près d'un siècle de création, et donnant à voir le corps de l'artiste sur son lieu de travail (qu'il s'agisse de l'espace de l'atelier ou de l'espace public). Par là, il tente de brosser un portrait majuscule de ce dernier, une figure fondatrice de fictions, de légendes (Kurt Schwitters, Bas Jan Ader, Blinky Palermo, Lygia Clark, Paul Thek) ou pour reprendre l'expression de l'historien Jean Marc Poinso, de « récits autorisés » (Yves Klein, Joseph Beuys, Andy Warhol, Louise Bourgeois).

A partir des analyses de ces documents, des constantes et des variables qui les caractérisent ainsi que des médiums dont ils sont extraits (livres, revues, films), les étudiants tentent de comprendre comment l'artiste se représente au fil des époques, et, par extension, comment cette représentation modélise progressivement un imaginaire collectif (de la bohème au success story des années 1980, du dandy au héros prolétaire). De plus, une attention particulière sera apportée à l'espace donné à voir ou comment les signes qui le structurent campent un théâtre culturel. Chaque étude est accompagnée de lectures de manifestes, d'interviews permettant une compréhension des sensibilités particulières ainsi que des hyperstructures culturelles, politiques autorisant leur développement.

L'ARC « Picturalités »

Déclarée morte une première fois il y a un siècle par certaines avant-gardes, la peinture ne cesse depuis de faire retour, sous une forme traditionnelle ou transformée, et de jouer un rôle central dans l'art contemporain. La peinture est une morte bien vivante.

Cet ARC est consacré aux pratiques picturales contemporaines dans leurs diversités de formes. En lien avec les travaux du LEM, il aborde les pratiques actuelles et les héritages de la modernité. Il s'intéresse aux résiliences, transformations et ruptures constitutives de notre contemporanéité.

L'ARC est nourri par des interventions d'artistes et de critiques invités. Il intègre donc des conférences, des visites d'expositions, des moments d'échanges à partir des travaux des étudiants comme les accrochages. Il donnera lieu à une exposition des étudiants. Ni cours, ni workshop, il se conçoit comme un lieu de débat et de réflexions plurielles sur les pratiques picturales et leurs liens avec le reste de la création.

La mention espaces au sein de l'option art

Au sein de ce cursus généraliste, les thématiques liées à l'espace ont une part importante ; elles permettent de travailler, de situer et de penser le travail artistique dans des milieux et des contextes différents.

Description des enjeux de la mention espaces

Au sein de la mention Espaces, il ne s'agit pas tant de mettre en lumière les possibles porosités entre art et design, ou encore les notions de transdisciplinarités chères à cette époque - même si, de fait, ces questions seront abordées.

Il s'agit, plutôt, pour chaque futur praticien de sonder sa pratique à l'aune d'une autre discipline et de provoquer ainsi des résistances dans l'expérience de la création. Souvent, l'ambiguïté qui découle de la corrélation art -design est éprouvée du côté de l'objet et de sa fonctionnalité ou de son usage. Ces notions, forcément sous-jacentes à une pratique du design, et régulièrement questionnées par le champ artistique, ne sont qu'un des aspects des terrains d'expérimentation. L'Espace est le pivot central de cette mention, questionné et pratiqué sous plusieurs latitudes :

- La relation entre une (des) production(s) et sa mise en espace, quelle soit liée à la galerie, au musée, à la ville, au paysage, à l'espace public, etc. c'est-à-dire à toute forme de monstration possible. Comment s'articule une œuvre à l'espace dans lequel elle va prendre racine et être montrée/perçue ?
- La scénographie
- Les pratiques curatoriales
- Le contexte, comme un des possibles matériaux de création au regard des logiques de création in situ (intégrant la création en espace public)
- L'inscription du corps dans un processus de création à travers le médium performatif

et l'action performative

La porosité avec d'autres disciplines et praticiens tels que des metteurs en scènes, des danseurs ou chorégraphes et la collaboration avec le champ des arts vivants. La dialectique et l'art de la conversation entre étudiants sont au cœur du processus de travail.

Si la majorité de la formation se fonde sur un socle commun, des ateliers spécifiques à la mention art permettent de déployer des problématiques liées notamment à la commande publique, au 1% et à l'intégration du travail plastique dans l'espace public.

Le cursus en option design

La phase programme

L'année 2 est dédiée à l'acquisition des outils et compétences techniques tant dans le domaine technique que théorique et expérimental (semestre 3), se concrétisant au sein des sujets donnés en une appropriation personnelle de ces outils, avec une forte attention pédagogique portée sur l'articulation entre théorie et pratique, entre réflexion/recherche et expérimentations plastiques (semestre 4). Concernant l'accompagnement à l'écriture et à la recherche : des ateliers d'écriture hebdomadaires (expérimentation de diverses typologies d'écriture), ainsi que l'exigence de textes de présentation ou de contextualisation (ou de constructions de type animation, vidéo, supposant l'écriture d'une trame scénaristique) pour les rendus de certains exercices, ont pour objectif la construction progressive d'une pratique de recherche mêlant et faisant dialoguer expérimentations techniques et réflexions/énonciations conceptuelles.

L'année 3 débute par des ateliers tournants (objet, graphisme et espace, numérique) destinés à ouvrir le champ des expérimentations design et de ses diverses méthodes, en concomitance avec la mise en place d'une culture et d'une méthodologie de recherche (enseignements théoriques et pratiques décrits ci-dessous). Ces « temps courts » (4 semaines par atelier) ont pour objet de mettre les étudiants en face des réalités et délais courts de mise en place d'analyses et propositions pertinentes

et structurées correspondant aux exigences d'une future vie professionnelle. Le rythme du second semestre (choix d'un atelier de référence : objet, graphisme, espace, numérique) est plus délié et permet de plus amples approfondissements tant méthodologiques qu'expérimentaux, ainsi que l'acquisition complémentaire d'outils spécifiques aux projets développés et un fort encadrement des pratiques de l'écrit pour étayer et structurer lesdits projets.

La phase projet

En phase projet, les étudiants choisissent d'approfondir un champ d'étude au travers de 3 mentions :

Objet
Médias avec deux filières
-graphisme
-pratiques numériques contemporaines
Espaces

Les mentions en option design

Les étudiants choisissent une mention à partir de la 4e année. Ils l'approfondissent jusqu'au DNSEP.

La mention objet

La mention Objet déploie des ateliers qui ont pour mission de conduire, d'accompagner les étudiants sur un projet de recherche et de conception. Ces projets sont développés à l'échelle de la main et du corps. Ces projets peuvent également se déployer dans l'univers domestique. Ils sont aujourd'hui étendus aux problématiques des pratiques numériques qui modifient l'approche de l'objet et du produit.

Le travail se fait en toute indépendance des notions de marketing, d'ingénierie et de coûts de production afin de permettre l'expérimentation et d'ouvrir sur une dimension prospective. L'idée est de permettre, dans le cadre pédagogique, de laisser les étudiants trouver un axe, une voie d'expression qu'ils pourront pratiquer ensuite dans le cadre plus contraint d'une pratique réelle. Les seules contraintes toujours présentes sont celles de l'usage et de la possibilité de fabrication. En effet, ces domaines et contraintes liés à l'entreprise sont abordés lors de projets menés dans le cadre de partenariats extérieurs. Ils sont souvent développés

en alternance avec les ateliers prospectifs. En parallèle, les étudiants doivent se doter des moyens de documenter et de communiquer leurs projets auprès des éditeurs, des institutions, des galeries et des fabricants. La liberté du cadre pédagogique dispensé dans cette mention est propice à la recherche, à l'expérimentation technique et intellectuelle.

L'objectif est de faire des étudiants des concepteurs en capacité de dialoguer avec les industriels.

La mention média

La mention Média qualifie un enseignement spécifique intégrant le champ traditionnel du graphisme et celui des pratiques numériques contemporaines. Au sein de la filière pratiques numériques contemporaines, un partenariat spécifique avec Telecom Saint-Etienne oriente les ateliers pratiques vers un lien fort entre design et ingénierie autour des objets connectés.

Conçue au croisement de diverses disciplines, cette mention recouvre en particulier les domaines suivants : design éditorial (papier et numérique), typographie (mise en page, analyse et dessin de caractères), communication graphique (identités visuelles, langages graphiques, images), design d'information (cartographie, data-visualisation, muséographies, scénographies et identité de lieu...), ainsi que : design d'interface et d'expérience utilisateur, design d'interaction (objets connectés, scénographies et espaces interactifs...), chaîne de conception, fabrication, distribution numérique (Design paramétrique, impression 3D...), programmation informatique comme outil de création.

Les laboratoires de recherche de l'ESADSE, RandomLab, Laboratoire IRD (Images, Récits, Documents) peuvent être des lieux de ressources pour les étudiants dont les projets correspondent à leurs axes de recherche. Interrogeant les enjeux contemporains du graphisme, de l'image et des moyens de transmission, des rapports entretenus avec les langages, évoluant des nouveaux modes de production aux humanités numériques, de l'information multi-supports à l'Internet des objets, de la data visualisation à la robotique.

La mention espaces

Au sein de la mention Espaces, il ne s'agit pas tant de mettre en lumière les possibles porosités entre art et design, ou encore les notions de transdisciplinarités chères à cette époque - même si, de fait, ces questions seront abordées.

Il s'agit, plutôt, pour chaque futur praticien de sonder sa pratique à l'aune d'une autre discipline et de provoquer ainsi des résistances dans l'expérience de la création. Souvent, l'ambiguïté qui découle de la corrélation art -design est éprouvée du côté de l'objet et de sa fonctionnalité ou de son usage. Ces notions, forcément sous-jacentes à une pratique du design, et régulièrement questionnées par le champ artistique, ne sont qu'un des aspects des terrains d'expérimentation. L'Espace est le pivot central de cette mention, questionné et pratiqué sous plusieurs latitudes :

- La relation entre une (des) production(s) et sa mise en espace, quelle soit liée à la galerie, au musée, à la ville, au paysage, à l'espace public, etc. c'est-à-dire à toute forme de monstration possible. Comment s'articule une œuvre à l'espace dans lequel elle va prendre racine et être montrée/perçue ?
- La scénographie
- Les pratiques curatoriales
- Le contexte, comme un des possibles matériaux de création au regard des logiques de création in situ (intégrant la création en espace public)
- L'inscription du corps dans un processus de création à travers le médium performatif et l'action performative

La porosité avec d'autres disciplines et praticiens tels que des metteurs en scènes, des danseurs ou chorégraphes et la collaboration avec le champ des arts vivants. La dialectique et l'art de la conversation entre étudiants sont au cœur du processus de travail. Si la majorité de la formation se fonde sur un socle commun, des ateliers spécifiques à la mention design permettent de déployer des problématiques liées notamment au signe dans l'espace public, à la scénographie et aux formes et formats d'événements dans la perspective des pratiques curatoriales.

Les ateliers

Les ateliers constituent une forme d'enseignement particulier au sein de l'année 3 de l'option design. Ils sont organisés autour de thématiques centrées : design graphique, pratiques numérique, design d'objet et design d'espace. Chaque atelier dure quatre semaines. Il y a trois ateliers durant le premier semestre. Chaque étudiant passe par les trois ateliers au premier semestre, abordant ainsi trois thématiques différentes. Au second semestre, chaque étudiant choisi de rester dans l'un des ateliers qu'il a pratiqué au premier semestre. Les ateliers sont organisés afin de créer les conditions idéales (focus) d'une pratique de projet et d'introspection. Les enseignants concertent leurs objectifs afin de renforcer l'expérience, la méthodologie et l'acquisition des techniques nécessaires à l'accomplissement de l'année 3 de la phase programme.

Les workshops

Les workshops constituent des phases de production denses durant lesquelles les étudiants ont généralement l'opportunité de travailler avec des personnalités invitées, extérieures à l'école, pendant une période bloquée variant d'une journée à une semaine, une ou plusieurs fois dans l'année suivant la nature du projet. Les étudiants sont placés sous la responsabilité des intervenants extérieurs en ayant comme référents des enseignants de l'ESADSE. Ils sont susceptibles d'être en phase de production et font donc appel à différents pôles de l'école de manière transversale. Les étudiants doivent suivre un certain nombre de workshops au cours de l'année, en fonction de leurs intérêts et de la grille des crédits (cf. catalogue de cours).

Les séminaires

Les séminaires ont pour vocation de croiser des points de vue sur l'articulation entre la théorie et la pratique dans le domaine des arts plastiques et de la création en général. Ils sont organisés par des enseignants sous forme de cours hebdomadaires ou bien

concentrés sur quelques jours avec la présence d'intervenants extérieurs. Ils alternent cours magistraux, présentations et rencontres avec les étudiants. Les étudiants concernés peuvent choisir de suivre les séminaires en fonction de l'ancrage de leur travail et de la grille des crédits (cf. catalogue de cours).

Les semaines pratiques et recherches

Les semaines pratiques et recherches permettent d'organiser tous les projets transversaux de l'école : workshops, séminaires et certaines programmations liées aux ateliers. L'organisation usuelle des cours (emplois du temps) est ainsi remplacée par une programmation dense où les étudiants se regroupent indépendamment de leurs options et années pour s'inscrire dans les modules qu'ils ont choisis au préalable (cf. workshops, séminaires et ateliers). L'évaluation de ces pratiques est réalisée par les enseignants et les intervenants extérieurs à l'issue de chaque semaine pratiques et recherches. Les étudiants en année 1 ne sont pas concernés par ces semaines pratiques et recherches.

Les conférences

Tout au long de l'année scolaire, des conférences sont programmées dans l'auditorium de l'ESADSE mais aussi, occasionnellement, dans des lieux partenaires (Musée d'Art Moderne de Saint-Étienne Métropole, etc.). Elles contribuent à l'ouverture de l'école sur les enjeux artistiques et intellectuels contemporains. Ouvertes à tous les étudiants, elles ont lieu suivant la programmation à partir de 18h. En relation directe avec les enseignements, les interventions peuvent relever de la recherche théorique ou de l'expérience artistique. Les conférences peuvent être suivies de rencontres avec les étudiants autour de leurs recherches personnelles. Elles sont obligatoires dans le cadre du cursus. Les étudiants d'année 1 doivent assister à toutes les conférences.

Les voyages d'étude et visites d'expositions

Des voyages d'étude et visites d'expositions sont organisés chaque année dans le cadre de la programmation pédagogique. Ils concernent l'ensemble des années et sont parfois réalisés en collaboration avec d'autres écoles d'art. Les stages doivent permettre de confronter la recherche et l'expérience personnelle des étudiants aux différents secteurs d'activités professionnels afin qu'ils appréhendent au mieux leur insertion ultérieure. Ils peuvent se dérouler dans un cadre institutionnel (musées, centres d'art, entreprises, etc.) ou plus spécifique (artistes, designers, créateurs, auteurs, etc.).

Les stages

En phase programme

Le stage est obligatoire en phase programme. Il est effectué entre le semestre 3 et le semestre 5 et est validé au semestre 5. Il s'agit d'un stage d'observation, court qui ne peut excéder deux semaines. Tout stage fait l'objet d'une double évaluation : par la structure d'accueil et par l'enseignant référent. La structure d'accueil renseigne une fiche d'évaluation adressée par l'ESADSE. L'enseignant référent évalue le rapport de stage de l'étudiant.

Le rapport de stage

Process de rendus

Le rapport de stage est à envoyé à l'enseignant référent.

Formes/formats

Le rapport de stage présente une expérience d'abord sous une forme écrite. Le retour d'expérience problématisée fait l'objet d'un texte écrit. Le format du rapport de stage doit également permettre d'y intégrer toute la documentation nécessaire ou souhaitée pour accompagner le propos. A4 recto verso

Contenus

Le rapport de stage doit être problématisé ! Il ne s'agit pas de raconter ce que vous avez fait mais de mettre en perspective le contenu du stage avec votre parcours pédagogique et le champ de l'art et/ou du design. Il est fondamental de faire émerger les objectifs, les réalisations, les exercices et contraintes auxquels l'étudiant a été confronté-e et d'expliquer « l'apprentissage » qui a pu avoir lieu.

L'étudiant peut également rendre compte des difficultés, déceptions du temps passé dans la structure d'accueil du stage.

L'étudiant pourra également intégrer ses réalisations (dessins préparatoires, reproductions de maquettes éventuelles, photos, documentations en tous genres, etc) au texte.

Modalités d'évaluation

-Capacité à problématiser

-Qualités rédactionnelles

-Qualités de la documentation

-Articulation du texte écrit

et de l'iconographie

À noter que des formes plastiques produites indépendamment du rapport peuvent être présentées lors de l'évaluation de fin de semestre 5. Elles viendront enrichir le rapport de stage et rendre plus vivante l'expérience.

En phase projet

Le stage s'effectue au 1er semestre de la 4e année. Il ne peut excéder 6 mois, soit la durée d'un semestre. L'étudiant doit être impérativement de retour pour le début du 2e semestre. Aucune dérogation n'est acceptée. Tout stage fait l'objet d'une double évaluation : par la structure d'accueil et par l'enseignant référent. La structure d'accueil renseigne une fiche d'évaluation adressée par l'ESADSE. L'enseignant référent évalue le rapport de stage de l'étudiant.

Le rapport de stage

Process de rendus

Le rapport de stage est à envoyer à la scolarité et à l'enseignant référent.

Formes/formats

Le rapport de stage présente une expérience d'abord sous une forme écrite. Le retour d'expérience problématisé fait l'objet d'un texte écrit. Le format du rapport de stage doit également permettre d'y intégrer toute la documentation nécessaire ou souhaitée pour accompagner le propos. minimum 10 pages - max : 20 page

Contenus

Le rapport de stage doit être problématisé ! Il ne s'agit pas de raconter ce que vous avez fait mais de mettre en perspective le contenu du stage avec votre parcours pédagogique et le champ de l'art et/ou du design. Il est fondamental de faire émerger les objectifs, les réalisations, les exercices et contraintes auxquels l'étudiant a été confronté-e et d'expliquer « l'apprentissage » qui a pu avoir lieu.

L'étudiant peut également rendre compte des difficultés, déceptions du temps passé dans la structure d'accueil du stage.

L'étudiant pourra également intégrer ses réalisations (dessins préparatoires, reproductions de maquettes éventuelles, photos, documentations en tous genres, etc) au texte.

Modalités d'évaluation

Le rapport de stage est à rendre à l'enseignant référent au plus tard le 30 janvier 2016 (en vue de l'accrochage du début du S8)

- Capacité à problématiser
- Qualités rédactionnelles (dont absence de fautes de grammaire, d'orthographe et de syntaxe !)
- Qualités de la documentation
- Articulation du texte écrit et de l'iconographie

À noter que des formes plastiques produites indépendamment du rapport peuvent être présentées lors de l'accrochage qui a lieu au début du Semestre 8 pour accueillir les étudiants de retour de mobilité ou de stage. Ces formes plastiques viennent enrichir le rapport de stage et rendre plus vivante l'expérience de l'étudiant.

Dans les deux phases programme et projet, les stages ont lieu durant l'année

académique et peuvent se dérouler durant les vacances scolaires. Ils font l'objet d'une convention et d'un rapport donnant lieu à l'attribution de crédits. Un rapport de stage est obligatoirement produit par l'étudiant en deux exemplaires : un remis au service pédagogique et l'autre à l'enseignant référent ESADSE.

Les étudiants stagiaires ont un référent ESADSE qui assure l'évaluation au sein de la structure d'accueil (fiche d'évaluation spécifique).

Mémoire de recherche

L'arrêté du 22 juillet 2010 définit les modalités d'organisation du mémoire de recherche qui est entré en fonction dès la session 2011. Le jury de soutenance du mémoire comprend l'un des représentants de l'école et l'une des quatre personnalités qualifiées, présentes également au jury du travail plastique. Il est présidé par un docteur. La soutenance du mémoire a lieu au semestre 10. À l'issue de la soutenance du mémoire, le jury établit un rapport écrit, qui est communiqué aux autres membres. En fin de semestre 10, l'ensemble du jury de diplôme assiste à la présentation du travail plastique. À l'issue de cette épreuve, il délibère sur l'attribution du DNSEP en tenant compte du rapport établi par le jury de soutenance du mémoire. Il délivre les crédits correspondant au travail plastique (25 crédits) et au mémoire (5 crédits). La soutenance du mémoire est d'une durée de 20 minutes devant les membres du jury. Puis suivent 10 minutes d'échanges.

Le mémoire de recherche au sein de l'ESADSE

Le mémoire consiste en un travail personnel d'écriture (dominante rédactionnelle) dont le sujet est laissé à l'appréciation du candidat (en accord avec l'équipe, et en particulier avec son directeur de mémoire).

Il s'agit d'un travail de composition (et non d'une compilation de documents relatifs au « travail plastique »). Il convient de ne pas confondre entre le Carnet de recherches (qui continue d'exister avec ses objectifs et sa forme propres), et le Mémoire qu'il faut concevoir comme une production à part entière, dont la relation (thématique et/ou problématique) au travail plastique dépend

du candidat. Le mémoire ne doit donc pas être envisagé comme le commentaire ou l'analyse du travail plastique, ni comme le lieu d'expression théorique de questions que seule la pratique plastique pourrait résoudre, mais comme le développement autonome d'une question d'extension limitée, que cette question ait ou non un lien explicite ou évident avec le travail mené en pratique plastique ou en design.

Le format

Le format de référence est le suivant : 16,5 x 22,5 cm.

Le mémoire devra comprendre entre 30 000 et 60 000 signes (hors annexes).

Nota : 1 exemplaire de chaque mémoire sera remis au secrétariat pédagogique pour archivage.

Ouverture internationale

L'ESADSE s'est engagée depuis 1991 dans une politique de relations internationales forte basée sur la mobilité d'étudiants, d'artistes, de créateurs et sur le développement de projets internationaux. L'école est titulaire de la Charte Erasmus + qui lui permet de candidater pour l'obtention de fonds européens. Aujourd'hui l'école est au cœur d'un réseau de 33 écoles partenaires en Europe dans le cadre du programme Erasmus + et de 29 écoles hors Europe. L'ESADSE est un moteur dynamique dans l'espace européen et international de l'enseignement supérieur artistique grâce à l'organisation d'événements majeurs comme la Biennale Internationale Design Saint-Étienne ou des conférences internationales comme les Entretiens Jacques Cartier. Notre expertise dans l'organisation d'événements internationaux nous permet de valoriser les projets, d'accroître le partage de connaissance et de favoriser l'innovation. L'ESADSE a entrepris une réflexion et un redéploiement de ses formations initiales. Elle construit une stratégie de partenariat pour offrir des formations riches et uniques, résolument ancrées dans les industries créatives et culturelles contemporaines. Les partenariats internationaux permettent à l'ESADSE de renforcer son attractivité et d'accélérer le processus de modernisation engagé. En 2010 l'école a également bénéficié de la

désignation de Saint-Étienne comme ville créative UNESCO de design aux cotés de : Buenos Aires (Argentine) 2005 - Berlin (Allemagne), 2005- Montréal (Canada) 2006 - Nagoya (Japon), 2008 - Kobe (Japon), 2008 - Shenzhen (Chine), 2008 - Shanghai (Chine), 2010 - Séoul (Corée du Sud), 2010 - Saint-Étienne (France), 2010 - Graz (Autriche), 2011 - Beijing (Chine), 2012 - Bilbao (Espagne), 2014 - Curitiba (Brésil), 2014 Dundee (Royaume-Uni), 2014 - Helsinki (Finlande), 2014 - Turin (Italie), 2014 - Bandung (Indonésie), 2015 - Budapest (Hongrie), 2015 - Detroit (États-Unis d'Amérique), 2015 - Kaunas (Lituanie), 2015 - Puebla (Mexique), 2015 - Singapour (Singapour), 2015.

Ce réseau ouvre de nouvelles perspectives et de nouveaux partenariats.

Cette stratégie se traduit par des actions intégrées dans les programmes académiques et sur le développement de la recherche telle que :

- la mobilité des étudiants en formation pour un semestre et en stage en année 4
- la mobilité des personnels liée aux projets, conférences, workshops, expositions...
- l'organisation de workshops
- la Biennale Internationale Design Saint-Étienne à travers des expositions, séminaires, workshops, conférences, forums, débats
- des conférences internationales
- la participation de l'ESADSE aux événements internationaux, aux conférences internationales, aux concours internationaux des entreprises et à des résidences d'artistes
- le développement des coopérations à travers des projets bilatéraux, des projets européens, des projets de recherche développés par la Cité du design en partenariat avec des entreprises et des centres de recherches.

Écoles partenaires

Hochschule für Technik und Wirtschaft
Berlin – University of Applied Sciences
Allemagne

Hochschule Darmstadt - University of
Applied Sciences – Allemagne

Faculty of Design, Folkwang University of
the Arts, Essen – Allemagne

Faculty of Design - Burg Giebichenstein
University of Art and Design Halle
Allemagne

Staatliche Akademie der Bildenden Künste
Karlsruhe – Allemagne

Muthesius Academy of Fine Arts and Design
Kiel – Allemagne

Universidad del Museo Social Argentino
Buenos Aires – Argentine

The University of Sydney - Sydney College
of the Arts – Australie

FH JOANNEUM University of Applied
Sciences Graz – Autriche

Académie Royale des Beaux-Arts de
Bruxelles, École supérieure des arts
Belgique

LUCA School of Arts Bruxelles – Belgique

L'Escola Superior de Desenho Industrial Rio
de Janeiro – Brésil

Universidade Federal do Rio de Janeiro
Brésil

FACAMP Sao Paulo – Brésil

Faculdade de Arquitetura e Urbanismo da
Universidade de São Paulo – Brésil

The Ontario College of Art & Design
Toronto – Canada

Université Laval Quebec – Canada

UDM Université de Montréal – Canada

UQAM Université du Québec à Montréal
Canada

China Academy of Art Hangzhou – Chine

Nanjing Art Institute – Chine

China Central Academy of Fine Arts Beijing
Chine

East China Normal University Shanghai
Chine

College Design & Innovation Tongji

University Shanghai - Chine

Fundación Universidad de Bogotá Jorge
Tadeo Lozano – Colombie

Honam University Gwangju – Corée

Ecole Nationale des Beaux Arts d'Abidjan
Côte d'Ivoire

Escola Superior de Disseny Elisava
Fundació Privada Elisava Escola

Universitaria Barcelone – Espagne

Escola Massana Centre d'Art i Disseny
Barcelone – Espagne

Estonian Academy of Arts Tallinn – Estonie

Rocky Mountain College of Art + Design
Denver – États-Unis

University of Lapland - Lapin Yliopisto
Rovaniemi – Finlande

Moholy-Nagy University of Art and Design
Budapest – Hongrie

Srishti School of Art, Design and
Technology Bangalore– Inde

National Institute of Design Ahmedabad
Inde

Accademia di Belle Arti di Bologna – Italie

ISIA Firenze Industrial & Communication
Design – Italie

Politecnico di Milano – Italie

Nagoya City University – Japon

Art Academy of Latvia Riga – Lettonie

Universidad Internacional Cuernavaca
Mexique

Centro de Estudios Superiores de Diseno
Monterrey – Mexique

La Pontificia Universidad Católica del Perú
Lima – Perou

Jan Matejko Academy of Fine Arts in
Cracow – Pologne

The Academy of Fine Arts in Katowice
Pologne

Universidade de Aveiro – Portugal

Universidade de Lisboa - Faculdade de
Belas-Artes – Portugal

Universidade de Porto – Portugal

Mendel University Faculty of Forestry and
Wood Technology Department of Furniture,
Furniture Design and Habitation Brno
Rep. Tchèque

Tomas Bata University in Zlin Faculty of
multimedia communication - Rép. Tchèque

Université d'art et design de Cluj'Napoca
Roumanie

Robert Gordon University Faculty of Design
and Technology Gray's School of Art
International Aberdeen – Royaume-Uni

The University of Brighton – Royaume-Uni

The University of Northampton – Royaume-
Uni

Université des Arts de Belgrade – Serbie

Vysoka Skola Výtvarnych Umeni- Academy
of Fine Arts and Design Bratislava –
Slovaquie

The Swedish School of Textiles, University
of Borås – Suède

Haute Ecole d'Art et Design – Geneve
Suisse

Marmara Universitesi Güzel Sanatlar
Fakültesi - Faculte des Beaux Arts Istanbul
– TURQUIE

L'école est membre des réseaux européens suivants

ELIA (European League of Institutes of Arts)

Ligue Européenne des Instituts Artistiques
fondée en 1990, réseau international
d'institutions d'enseignement supérieur
et formation artistique regroupant 350
établissements – 47 pays (architecture,
danse, design, médias, beaux-arts, musique
et théâtre). Josyane Franc est membre
du Board depuis novembre 2006.

www.elia-artschools.org

Avec ELIA, elle prend part à des
programmes européens : RE :SEARCH
in and through the arts, INTERARTES,
Artesnet, SHARE, NXT Making a living
from the arts.

Art accord France

Réseau des responsables des relations
internationales des écoles d'art françaises.
Josyane Franc, directrice du services
des relations internationales ESADSE/Cité
du design, est présidente depuis novembre
2004.

www.artaccordfrance.fr

Cumulus

Ce réseau a été créé en 1990 comme
un forum académique international visant
à l'amélioration de l'éducation supérieure
et de la recherche en art, design et média.
Il regroupe actuellement 140 membres
et se réunit annuellement deux fois
en Europe et une fois hors Europe.
L'ESADSE a intégré ce réseau en 2003.
www.cumulusassociation.org

Institut Français.

Les conditions de la mobilité internationale

La mobilité entrante

Elle a lieu dans le cadre des conventions
Erasmus ou bilatérales hors Europe.
Les écoles partenaires sélectionnent elles-
mêmes leurs étudiants et nous transmettent
ensuite leurs nominés (de 1 à 3 selon
les accords). Les professeurs mentors
consultent les dossiers puis accueillent
et conseillent les étudiants sur leurs parcours
au sein de l'établissement.

La mobilité sortante

Les étudiants de l'année 4, effectuent
au cours du semestre 7 soit un séjour
d'études dans l'une des écoles ou universités
étrangères partenaires de l'ESADSE, soit
un stage à l'international. Le choix la
destination s'effectue en année 3 en fonction
du projet de l'étudiant pour l'année 4
et en concertation avec ses enseignants.
Deux commissions (la première en mars
qui permet de rassembler les demandes pour
sélectionner les nominés et la deuxième
en juin après les diplômes pour la validation
des bourses). Les crédits sont attribués
par l'établissement qui accueille l'étudiant.
À leur retour de mobilité,
les étudiants présentent leurs projets
effectués à l'étranger.

Les bilans semestriels

Les modalités d'évaluation

Les évaluations se font à l'issue de chaque semestre et constituent le prolongement naturel des cours, des workshops, des séminaires, des stages et des présentations critiques et formelles.

Les enseignants évaluent les étudiants collégalement lors de ces sessions de fin de semestre lors d'une commission d'évaluation à huis clos. La présentation critique et formelle constitue un des éléments importants de cette évaluation : un accrochage est réalisé par l'étudiant qui doit commenter et préciser les enjeux inscrits dans sa démarche, les modalités de mise en œuvre techniques des réalisations et les perspectives de développement des projets en cours.

Les critères

La phase programme

- articulation des propositions ;
- maîtrise de réalisation.

la phase projet

- originalité et origine ;
- progression de l'autonomie du projet ;
- adéquation des moyens ;
- cohérence ;
- présentation formelle ;
- présentation critique.

L'évaluation en année 1 se fait en dehors de la présence de l'étudiant au premier semestre à partir de l'appréciation et la notation de chaque enseignant. Pour le second semestre, l'étudiant présente un dossier personnel à l'ensemble de la commission de passage sous forme d'un accrochage formel des travaux mais également un document écrit à partir d'un sujet donné au début du 2^e semestre. Le format est un A4 recto - verso. L'équipe enseignante, si elle attribue l'ensemble des crédits, permet à l'étudiant de s'inscrire en année 2 selon le choix de l'option exprimé par l'étudiant.

Les modalités d'obtention des crédits

Le système de crédit

Le Processus de Bologne œuvre à une transparence et une lisibilité pour tous les diplômes européens de l'enseignement supérieur afin de permettre aux étudiants

de passer plus facilement d'un établissement / pays à un autre pendant leur formation ou pour trouver du travail.

Les principaux changements intervenus dans le cadre des qualifications pour l'espace européen de l'enseignement supérieur sont les suivants :

- une architecture des diplômes de l'enseignement supérieur fondée sur les trois cycles de référence (3, 5, 8), soit en France : Licence, Master, Doctorat (LMD) ;
- l'attribution d'un certain nombre de crédits pour valider chaque cycle ;
- une organisation des formations en semestres, chaque semestre donnant lieu à l'attribution de 30 crédits.

L'ESADSE s'aligne sur cette architecture des qualifications en premier et deuxième cycle et utilise l'ECTS (système européen de transfert et d'accumulation de crédits) pour l'ensemble de ses programmes d'enseignement.

L'octroi de crédits

L'évaluation et attribution des crédits ECTS est effectuée par semestre selon différents modes le plus souvent non exclusifs et complémentaires :

- contrôle continu
- évaluation de travaux individuels
- évaluation de travaux collectifs
- bilan semestriel collégial

L'évaluation s'effectue selon des critères spécifiques à chaque cours et dans des conditions spécifiques aux différents niveaux du cursus selon 2 principes :

- la note locale
- les crédits ECTS.

LA NOTE LOCALE

Pour chacun des cours et modules d'enseignement listés dans la grille semestrielle de répartition des cours et crédits, la note locale est attribuée, soit individuellement par le professeur responsable du cours, soit collectivement par le collège des professeurs pour les enseignements faisant l'objet d'interventions collectives de professeurs.

L'ESADSE a adopté le principe de la notation sur 20 / d'une appréciation comprise entre A et E pour l'attribution de la note locale, la moyenne se situant à 10 / la moyenne se situant à C. Cette solution permet au(x) professeur(s) d'une part, de signifier si la charge de travail prévue a été fournie et si les compétences ont été acquises et, d'autre part, de faire apparaître la qualité du travail de l'étudiant. Elle permet aussi l'attribution informatisée des crédits ECTS sur un mode binaire - de 10 (inclus) à 20 / de C à A, les crédits sont alloués en bloc, selon le nombre d'ECTS correspondant au cours en question. - en dessous de 10 / en dessous de C, les crédits ne sont pas alloués.

Rappel du principe des crédits ECTS

LE CRÉDIT ECTS

1 - L'ECTS repose sur le principe selon lequel le travail à fournir par un étudiant à plein temps pendant une année universitaire correspond à 60 crédits. La charge de travail d'un étudiant inscrit dans un programme d'études à plein temps en Europe étant, dans la plupart des cas, d'une durée d'environ 1500-1800 heures par an, la valeur d'un crédit représente donc environ 25 à 30 heures de travail.

2 - Les crédits ECTS ne s'obtiennent qu'après l'achèvement complet du travail à fournir et réaliser et l'évaluation appropriée des résultats de l'apprentissage. Ceux-ci correspondent à un ensemble de compétences définissant ce que l'étudiant saura, comprendra, ou sera capable de faire après avoir achevé son parcours de formation, quelle qu'en soit la durée.

3 - La charge de travail de l'étudiant à prendre en considération dans l'ECTS concerne la définition du temps nécessaire à accomplir toutes les activités éducatives, telles qu'assister aux cours, participer à des séminaires, étudier de manière indépendante et personnelle, se préparer et se soumettre aux examens, préparer des projets, etc...

4 - Des crédits sont attribués à toutes les composantes d'un programme d'études (modules, cours, stages, etc...), en fonction de la quantité de travail que chaque activité requiert pour réussir ses objectifs propres par rapport au travail total nécessaire pour achever une année complète d'études avec succès.

La présence aux cours et aux conférences, le suivi avec les enseignants et la quantité de travail fourni durant les rendus constituent les bases d'attribution des crédits. La notation locale qui détermine la qualité des propositions et la cohérence du parcours des études reste décisive sur la décision de passage en année supérieure. Les crédits affectés à une unité sont toujours octroyés dans leur totalité lorsque l'étudiant obtient la note de réussite. Les crédits ECTS n'expriment pas la mesure dans laquelle l'apprenant satisfait aux exigences des résultats d'apprentissage. La qualité des performances de l'apprenant est exprimée au travers du système de notation de l'établissement.

Les modalités de rattrapage de crédits

Les crédits se rattrapent systématiquement d'un semestre à l'autre. Ils sont à rattraper dans les champs disciplinaires des crédits manquants. Ils font l'objet d'un contrat pédagogique établi entre l'enseignant concerné et l'étudiant.

En cas de passage en année supérieure avec des crédits manquants, les crédits sont à rattraper en fin de semestre (dans chaque champ concerné, ou par un travail global demandé par l'ensemble de l'équipe pédagogique en vue d'un rattrapage global des crédits).

Récapitulatif des crédits pour passage

Jusqu'à 6 crédits manquants : l'étudiant passe en année supérieure

Entre 6 et 12 crédits manquants : l'étudiant redouble

Au-delà de 12 crédits manquants : l'étudiant n'est pas admis à se réinscrire.

L'appréciation

Des commentaires, produits individuellement ou collectivement et discutés en huis clos par les enseignants, constituent la base de l'appréciation. Chaque enseignement est renseigné par cette appréciation.

Ils permettent de pointer les difficultés survenant en cours d'année notamment à l'approche de la commission de passage en phase projet et lors des évaluations déterminant la diplômabilité ou non de l'étudiant (semestre 5 et 9).

Les modalités de rattrapage des crédits

Les crédits manquants se rattrapent dans le bloc concerné. (cf. grille des crédits).

-Les crédits se rattrapent d'un semestre sur l'autre en cours d'année. Les crédits du S3 doivent rattrapés au S4. En 3^e année, les étudiants à qui il manque des crédits les rattrapent lors de la diplômabilité qui intervient courant du 2^e semestre. Ainsi, l'étudiant peut se présenter le cas échéant au DNAP.

Les crédits manquants du S7 doivent être rattrapés au S8.

Les crédits manquants du S8 doivent impérativement être rattrapés au S9 pour que l'étudiant puisse se présenter au DNSEP.

L'équipe enseignante donne un travail supplémentaire à effectuer qui est présenté lors du bilan de fin de semestre. L'équipe enseignante présente octroie les crédits manquants.

Tableau des modalités de passage et d'obtention des diplômes

CRÉDITS NÉCESSAIRES À L'INSCRIPTION AUX DIPLÔMES :

- 165 crédits sont nécessaires pour l'inscription au DNAP ;
- 275 crédits sont nécessaires pour l'inscription au DNSEP.

CRÉDITS NÉCESSAIRES À L'OBTENTION DES DIPLÔMES ET CERTIFICATS D'ÉTUDES :

- 120 crédits sont nécessaires pour obtenir le CEAP ;
- 180 crédits sont nécessaires pour obtenir le DNAP ;
- 240 crédits sont nécessaires pour obtenir le CESAP ;
- 300 crédits sont nécessaires pour obtenir le DNSEP.

EN CAS D'ÉCHEC :

- Les étudiants ayant échoué en année 1 ne sont pas autorisés à se réinscrire (sauf pour raisons médicales).
- Les étudiants n'ayant pas obtenu le nombre de crédits nécessaire à l'issue des années 2, 3, 4 et 5 sont autorisés à se réinscrire, sauf avis contraire de la commission de passage, validé par le directeur de l'école au-delà de 6 crédits ECTS manquants.

Le contrat d'études

Le contrat d'études comprend la fiche de candidature puis la liste des cours à suivre : obligatoires et optionnels (avec les crédits ECTS qui seront accordés pour chaque cours). Il est signé par l'étudiant et joint à son dossier pédagogique. La fiche de crédits de fin de semestre reprend ainsi les différents enseignements obligatoires et optionnels facultatifs choisis par l'étudiant. Tous les étudiants de l'option art le signent dès la 3^e année après le choix de leur dominante. Tous les étudiants de l'option design le signent dès la 4^e année après le choix de leur mention.

Le supplément au diplôme

Le supplément au diplôme (SD) est un document joint au diplôme de l'enseignement supérieur, qui donne une description standardisée de la nature, du niveau, du contexte, du contenu et du statut des études suivies et réussies par le diplômé. Le supplément au diplôme assure la transparence et facilite la reconnaissance académique et professionnelle des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc.). Il a été conçu pour permettre à un étudiant européen de faire valoir son diplôme et ses compétences auprès d'un employeur ou d'un établissement d'enseignement supérieur. Il est en cours de réalisation pour l'ESADSE.

Conditions d'admission

1. Admission en année 1

Le concours d'entrée est ouvert à tous les candidats, de toute nationalité, sans limite d'âge. Les candidats mineurs sont acceptés. Les candidats doivent préparer ou être titulaires du baccalauréat quelle que soit la série, d'un brevet de technicien ou d'un diplôme étranger reconnu équivalent. Dans le cas où le candidat ne remplit pas l'une de ces conditions, des dérogations peuvent être accordées sur demande par le directeur de l'école pour motif exceptionnel dûment justifié. Les candidats non francophones doivent avoir une très bonne maîtrise du français.

Inscription et épreuve d'admissibilité

Nous organisons une seule session annuelle d'admission pour l'entrée en année 1 (concours d'entrée).

1^{ère} étape

Inscription administrative au concours :
Du 4 janvier au 14 mars 2017

Tout candidat souhaitant passer le concours de l'ESADSE doit au préalable faire une inscription administrative. La fiche de candidature doit être complétée et retournée par courrier à l'ESADSE, avec l'ensemble des pièces justificatives mentionnées, ainsi que le règlement des droits d'inscription au concours, à l'adresse suivante :

Concours d'entrée | ESADSE | 3 rue Javelin
Pagnon | 42048 Saint-Etienne Cedex 1
Le dossier administratif est à envoyer dans une pochette plastifiée-coïn au plus tard le 14 mars 2017, cachet de la poste faisant foi.

2^{ème} étape

Dossier d'admissibilité : du 4 janvier au 14 mars 2017, à envoyer au plus tard, à minuit.

Un dossier plastique présentant les travaux personnels du candidat doit être envoyé par mail à : concours@esadse.fr

Format du dossier: PDF

Taille maximum du dossier : 5 Mo

Critères d'admissibilité

- pertinence et originalité des propositions plastiques

- personnalité du dossier

Les candidats sont tenus informés de leur sélection pour l'épreuve d'admission par mail.

Épreuves d'admission

Les 11, 12 et 13 avril 2017

Le candidat est convoqué sur l'une de ces 3 journées.

Déroulé de la journée d'admission:

entre épreuves et visites du site et d'expositions.

Tous les candidats sont convoqués à l'ESADSE le matin. Un horaire d'entretien est précisé à chaque candidat dès son arrivée. Cet entretien peut avoir lieu le matin ou l'après-midi.

L'ÉPREUVE D'ANGLAIS

D'une durée de 45 minutes, la dissertation porte sur des sujets divers.

L'ENTRETIEN

Entretien de 15 à 20 minutes avec un jury.

Le jury est constitué d'enseignants de l'option art et design mais également d'étudiants de 5^{ème} année. Le candidat présente de façon autonome son dossier plastique au jury. Cet entretien comporte également des questions de culture générale.

Critères d'admission :

- inscription culturelle
- pertinence des réponses
- motivation

ANNONCE DES RÉSULTATS

La liste des admis sera publiée sur le site de l'école à partir du 21 avril 2017.

Les résultats ne sont pas communiqués par téléphone. La décision du jury est sans appel et les admissions sont valables pour l'année scolaire 2017-2018. Aucun candidat admis ne pourra différer son intégration.

Une liste d'attente sera également publiée le 21 avril 2017 sur le site, à laquelle l'ESADSE fera appel en cas de désistement sur la 1^{ère} liste.

IMPORTANT : Sans attendre l'annonce des résultats, les candidats souhaitant faire une demande de bourse d'enseignement supérieur doivent faire les démarches sur le site Internet du CROUS de l'académie dont ils dépendent actuellement.

2. Admission en cours de cursus

Conditions d'accès

La procédure de sélection est ouverte à tous les candidats, de toute nationalité.

Les candidats provenant d'autres écoles d'art agréées par le Ministère de la Culture et de la Communication ou titulaire d'un diplôme d'arts plastiques ou d'arts appliqués français ou étranger peuvent demander à intégrer notre école en passant la commission locale d'équivalence.

La commission est également ouverte aux autres formations artistiques ou culturelles. Dans ce cas, fournir la plaquette d'information des études suivies et les relevés de notes.

Le candidat doit justifier du niveau d'études requis ou en passe de l'être, selon le principe des équivalences (exemple : un étudiant titulaire d'un BTS Design de produits intègre la 2^{ème} année, un étudiant titulaire d'une Licence 3 Arts Plastiques intègre la 3^{ème} année...).

Toute demande de dérogation ou candidature d'étudiant ayant suivi un cursus à l'étranger sera étudiée par la commission nationale d'équivalence relevant du Ministère de la Culture et de la Communication. Les candidats non francophones doivent fournir l'attestation de réussite du Test de Connaissance du Français (TCF) niveau B2 en cours de validité ou une attestation d'inscription ou de passage des épreuves du TCF. Renseignements sur www.ciepf.fr

Calendrier

PHASE 1

faire parvenir au service pédagogique un dossier comprenant :

- un dossier plastique comprenant au maximum 20 travaux personnels (originaux ou photos). Ce dossier, papier uniquement, format A4 (21x 29,7cm) doit être relié et faire apparaître le nom du candidat en première page du document. Les autres supports ne sont pas acceptés.
- une lettre de motivation (1500 signes maximum) précisant le parcours, le projet en cours et l'orientation souhaitée.

Date limite d'envoi des dossiers : le 14 mars cachet de la poste faisant foi.

Les candidats sont informés par mail et courrier du résultat de cette présélection.

Épreuves d'admission

LA PRÉSÉLECTION

Le dossier de candidature est examiné par une commission composée de deux enseignants de l'option et de la phase choisie (Art ou Design: année 2-3 ou année 4-5).

Le dossier est jugé sur : la qualité de présentation, la pertinence, la plasticité des réalisations, la qualité conceptuelle du projet mené et le parcours du candidat. Une fois la présélection faite, le dossier de travaux est renvoyé par courrier au candidat qui le souhaite. Pour cela, joindre au dossier de candidature une enveloppe au format adéquat et affranchie au tarif en vigueur sur laquelle sont indiquées vos coordonnées.
Étude du dossier : coefficient 2.

PHASE 2 : L'ENTRETIEN

Le candidat se présente devant une commission comprenant le directeur de l'école ou la responsable des études et au moins trois professeurs. Il est jugé sur : l'originalité et l'origine de la démarche du projet, l'évidence de ses intérêts multi

ou transdisciplinaires, son niveau de culture générale, la manifestation d'un savoir-faire en lien avec l'ambition de mener à bien un projet. Le candidat peut éventuellement apporter un dossier complémentaire le jour même. Ce dossier peut être constitué avec les moyens suivants : Dessin, peinture sur tout type de support Photographie Vidéo ou montage sonore sur ordinateur portable, console ou smartphone apporté par le candidat uniquement (Œuvre numérique (CD-Rom, DVD-Rom, site Web...)) sur ordinateur portable apporté par le candidat uniquement.

Épreuve de 20mn.

Adéquation au cursus : coefficient 2.

Personnalité du candidat : coefficient 3.

Maîtrise de la langue française (candidats non francophones) : coefficient 2.

Annnonce des résultats

La liste des admis sera publiée sur le site de l'école à partir du 21 avril 2017.

Les résultats sont également envoyés par courrier. Il n'existe pas de liste d'attente, la décision du jury est sans appel et les admissions sont valables pour l'année scolaire 2017-2018. Aucun candidat admis ne pourra différer son intégration.

IMPORTANT : Sans attendre l'annonce des résultats, les candidats souhaitant faire une demande de bourse d'enseignement supérieur doivent faire les démarches sur le site Internet du CROUS de l'académie dont ils dépendent actuellement entre le 15 janvier et le 31 mai 2017.

3. Inscriptions

Les candidats admis en année 1 ou en cours de cursus doivent ensuite satisfaire aux formalités d'inscription. Les droits d'inscription pour 2017 – 2018 s'élèvent à 490 € auxquels s'ajoutent la souscription aux services de la médicale préventive universitaire et, le cas échéant, la sécurité sociale étudiante.

La recherche

En matière de recherche, l'ESADSE propose à la fois un Cycle Design Recherche avec en son sein, le doctorat « arts industriels » et la revue Azimuts, un adossement au pôle Recherche de la Cité du design, un conseil scientifique, une unité de recherche et trois Laboratoires :

Le CyDRe

Le Cycle Design Recherche (CyDRe) de l'ESADSE est un 3ème cycle inscrit dans un environnement unique en France, où tout converge pour le développement d'une culture design de haut niveau. Il propose aux étudiants diplômés d'une école d'art et design ou d'un master universitaire de poursuivre leurs études au niveau recherche. Selon le profil des candidats, la nature et la durée des projets envisagés, les étudiants-chercheurs définissent leur parcours au sein du CYCLE DESIGN RECHERCHE (CyDRe), selon trois régimes possibles :

- Le post-diplôme Design et Recherche (durée 1 à 2 ans)
- Le Diplôme Supérieur de Recherche en Design (DSRD) (durée : 3 ans)
- Le Doctorat « Arts industriels », en partenariat avec l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne (durée : 3 ans).

Le premier semestre passé au sein du Cycle Design Recherche (de janvier à juillet) est probatoire et permet au candidat de s'orienter et de définir son engagement soit vers le post-diplôme, soit vers le Diplôme Supérieur de Recherche en Design, soit vers le Doctorat « Arts industriels ». Les candidatures en Doctorat sont soumises à l'avis des professeurs HDR de l'Université Jean Monnet partenaires de la mention « Arts Industriels » du Doctorat.

Activités communes au sein du Cycle Recherche Design

Outre la conduite d'un ou plusieurs projet(s) personnel(s) et/ou collectif(s), les activités de recherche sont aussi constituées par la participation à des séminaires, colloques ou revues (communications, articles, posters, etc.), l'organisation de conférences et/ou journées d'études, la participation à des activités pédagogiques, l'animation de workshops auprès des étudiants de l'ESADSE ou d'autres écoles de la France et de l'étranger, la contribution aux projets portés par le pôle Recherche de la Cité du

design, l'élaboration de projets communs avec les autres étudiants-chercheurs engagés dans le CYCLE DESIGN RECHERCHE, la participation active à la vie des équipes de recherche de l'ESADSE (RandomLab, Labo IRD, etc.), ou qui lui sont associées, et bien sûr la contribution à la Biennale Internationale Design de Saint-Étienne et à la revue Azimuts.

Conditions d'accueil - Bourses - Résidences

Le Cycle Design Recherche accueille 9 étudiants-chercheurs qui bénéficient d'une bourse de recherche de 4000 EUR par an, d'une résidence à la Cité du design et d'un espace de travail dédié ouvert 24H/24. Ils peuvent compter sur la présence d'une équipe d'encadrement de trois membres permanents, des membres des équipes de recherche de l'ESADSE, et d'intervenants ponctuels sollicités en fonction de la nature des projets. Ils ont également un accès privilégié à toutes les ressources intellectuelles et matérielles de l'ESADSE et de la Cité du design (ateliers, centre de documentation, matériauthèque, pôle numérique, pôle recherche, laboratoires, etc.).

Les étudiants-chercheurs admis en DSRD au terme du premier semestre peuvent concourir à un poste d'enseignant-moniteur (3600 EURnet /an), dont le bénéfice s'ajoute à celui d'une bourse d'entrée. Ce type de contrat (en nombre limité) est renouvelable deux fois. Les étudiants-chercheurs admis en Doctorat au terme du premier semestre peuvent concourir à un contrat doctoral auprès de l'École doctorale « 3LA » de l'Université Jean Monnet (1663,22 EUR brut/ mois ou 1998,61 EUR brut/mois lorsqu'il s'agit d'un contrat élargi, qui associe des missions d'enseignement au travail de recherche*). Ce contrat annuel est renouvelable deux fois. Le bénéfice du contrat doctoral annule et remplace le bénéfice de la bourse d'entrée du Cycle Design Recherche.

Équipe - Contact

ÉQUIPE D'ENCADREMENT ESADSE :
Rodolphe Dogniaux, designer (direction de projet de recherche)
Marc Monjou, sémioticien (direction de recherche, rédacteur en chef d'Azimuts)
Samuel Vermeil, graphiste (coordination graphique d'Azimuts)

ÉQUIPE D'ENCADREMENT UNIVERSITÉ
JEAN MONNET

(Docteurat « Arts industriels ») :
Danièle Méaux, PR des Universités
Christophe Bardin, PR des Universités

POUR TOUTES QUESTIONS
TOUTES DEMANDES :
cydre@esadse.fr

Le doctorat arts industriels

L'université Jean Monnet et l'École supérieure d'art et design se sont associées pour créer un doctorat ouvert sur un champ disciplinaire commun aux deux établissements. La mention Arts industriels du doctorat « Arts » concerne les pratiques de création et de production susceptibles d'une diffusion massive et d'usages largement répandus, qui supposent la fabrication de multiples ou qui dépendent de modes d'engendrement propres à la culture industrielle ou post-industrielle. C'est le cas notamment des productions de design (objet, espace, graphisme, édition, numérique), ou des œuvres de la photographie, de la gravure, du cinéma, des nouveaux médias, etc.

La revue Azimuts

Fondée en 1991 par les étudiants du post-diplôme de l'École des beaux-arts de Saint-Étienne, la revue Azimuts constitue à la fois un lieu de réflexion et d'échanges sur les enjeux actuels du design, un terrain d'expérimentations graphiques et un support de communication et de valorisation des projets. Avec l'objectif d'ouvrir le débat, elle accueille les points de vue de personnalités importantes du monde du design mais également extérieures à ce milieu. Sont intervenus dans les derniers numéros de la revue à la fois des designers tels que Enzo Mari, Dunne and Raby, Konstantin Grcic, Martin Szekely, Jasper Morrison ou Marcel Wanders, parallèlement à des personnalités aussi différentes que les philosophes Bernard Stiegler et Pierre-Damien Huyghe, le prospectiviste Thierry Gaudin, le scientifique Joël de Rosnay ou le biologiste Louis- Marie Houdebine. Semestrielle, tirée à 1.000 exemplaires, bilingue et diffusée en France et à l'étranger dans les librairies spécialisées en art, architecture et design, Azimuts occupe une place unique dans le paysage des revues de design actuelles.

Le pôle recherche

La Cité du design développe une recherche qui se situe à la confluence de la création, des sciences, de la technique et de la conception. Cette recherche prend appui sur les besoins et les usages des individus ou des groupes et accompagne les nouvelles pratiques. Les programmes (énergie, développement durable, usages et technologie, habitat, design de services, design médical, lumière, flux, etc.) associent concept et conception et impliquent des entreprises, des ministères et des collectivités. La plupart des programmes de recherche sont engagés avec des entreprises nationales. L'ESADSE est régulièrement associée à ces programmes, notamment sous la forme de workshops interdisciplinaires, auxquels elle prend part aux côtés d'autres établissements d'enseignement supérieur.

Le Conseil scientifique de l'établissement

Voté au Conseil d'établissement du 9 décembre 2014, rassemble le pôle recherche de la Cité et l'Unité de recherche de l'ESADSE. Il est composé de 25 membres dont trois sont de droit, dix-neuf désignés et trois élus avec suppléants. Ce conseil est composé de personnalités extérieures experts dans le domaine de la recherche et de l'enseignement supérieur, il a pour vocation d'émettre des avis et des recommandations sur : Le projet d'établissement, la programmation, les axes de la recherche, la politique de partenariats...

L'unité de recherche

En parallèle de la création du Conseil scientifique de l'établissement, l'ESADSE structure une jeune équipe de recherche avec le soutien du Ministère de la Culture.

Cette équipe a pour vocation :

- d'associer les forces de la recherche à partir des laboratoires de l'ESADSE existants;
- de constituer un environnement attractif pour les étudiants désireux de poursuivre leur cursus en cycle recherche à l'ESADSE;
- de mutualiser et de renforcer l'administration et la logique de recherche au travers de la veille et du montage des dossiers ;
- de mutualiser l'offre de recherche, via notamment la tenue de séminaires

- communs, l'invitation de chercheurs, etc
- de renforcer et développer l'adossement à la recherche des Masters de l'ESADSE ;
- d'organiser la mutation du post-diplôme Design & Recherche et la constitution d'un troisième cycle ;
- de favoriser et structurer les relations entre la Cité du design et l'ESADSE en matière de recherche ;
- de créer les liens et modes d'organisation avec le conseil scientifique.

Les laboratoires

Le laboratoire Images_Récits_Documents (IRD)

Le laboratoire s'articule aux enseignements de l'école. Les programmes ouverts aux deux options partent d'un questionnement sur le statut et la fonction du sensible des images dans les dispositifs de savoir. Les axes de recherche se déclinent ainsi : le réel et son image ; le document image ; récits et écritures ; visualisation des connaissances ; économie des images. A travers les programmes et projets, le statut de plasticien chercheur est développé; l'équipe accompagne les pratiques de recherches et d'écritures dans les projets des étudiants. Les divers séminaires questionnent la place des élaborateurs des formes du sensible et sont souvent organisés en partenariat. Les ateliers et workshops déploient des pratiques de recherches dont certaines séances de séminaires déterminent les caractéristiques méthodologiques. Le laboratoire initie une politique éditoriale au moyen d'objets spécifiques : les codex-atlas (ouvrage à exemplaire unique), les livrets Mini-Brut (outils de diffusion comportant une centaine de numéros sur les projets conduits)... Plutôt que d'intervenir classiquement dans les colloques, le laboratoire développe une pratique de monstration et d'exposition construites à partir de workshop avec des artistes invités. La recherche est ainsi envisagée comme forme singulière de création d'images.

Le laboratoire est membre du Labex IMU et développe avec les équipes membres une politique de recherche en images sur les territoires urbains. La logique est d'inscrire les démarches dans les problématiques territoriales locales et nationales avant de construire une orientation vers l'international.

Le Labo RANDOM – Random(lab)

Le Random(lab) est un lieu de recherches pratiques et théoriques consacré à l'expérimentation en art, design et numérique. Le Random(lab) s'appuie sur la pratique du projet comme fondement de la recherche. L'hypothèse de travail à l'origine de chaque recherche engagée est donc examinée via un ou plusieurs projets qui la questionnent et la mettent à l'épreuve sous des formes créatives multiples. Divers sujets sont étudiés au Random(lab) selon la méthode suivante : un travail de documentation préalable suivi d'une analyse des productions existantes ; un temps consacré à la compréhension des enjeux du domaine abordé et à la problématisation, une période d'expérimentation et de confrontation à un maquettage technique et, enfin, la réalisation d'un prototype fonctionnel ou d'un « objet » abouti. Cette progression méthodologique vise, au moins et à diverses échelles selon le temps accordé au sujet, l'obtention d'un résultat formel et/ou analytique concret. Le but de ces travaux n'est pas de comprendre ou de reproduire des procédés connus ou de s'arrêter à ceux-là mais d'aller au-delà, vers des zones expérimentales permettant de proposer, d'ouvrir, voire de redéfinir de nouveaux terrains de réflexion et d'expérimentation en art et design. L'approche singulière de la recherche tentée par le Random(lab) est évidemment elle-même interrogée et sera affinée avec l'expérience.

Le Laboratoire d'Expérimentation des Modernités (LEM)

Le Laboratoire d'Expérimentation des Modernités créé en 2012 axe son travail de recherche sur l'expérimentation des pratiques contemporaines par des artistes en orientant les nécessaires approches théoriques sur la praxis. Il émet l'hypothèse, comme axe théorique, que la diversité des pratiques contemporaines est due à une diversité dans la modernité, que la modernité n'est pas une mais multiple. En s'appuyant sur ses divers avatars, il s'agit de voir quels sont les permanences, résiliences, continuités, ruptures et transformations qui forment notre contemporanéité. Le travail du LEM est principalement axé sur une recherche effectuée avec des étudiants se destinant à devenir artistes. Il s'agit, avec eux, de définir des marqueurs et des caractéristiques de la contemporanéité et d'étudier, tels des archéologues, les éléments appartenant aux modernités, ses strates sous-jacentes, et d'essayer de comprendre quelles sont les relations intrinsèques qui unissent l'une aux autres. Le travail de recherche s'effectue en plusieurs phases : séminaires, colloques, expositions, voyages d'études... chacun de ces éléments contribue à l'identification des marqueurs et au travail de défrichage théorique permettant de mettre en évidence ce qui fondamentalement se joue dans les pratiques contemporaines.

Les ressources

Outre l'accès privilégié aux diverses manifestations (colloques, expositions, conférences) organisées par la Cité du design, les bénéfices que l'ESADSE peut tirer de l'étroite relation des deux structures tiennent d'une part à la mutualisation de certaines ressources et d'autre part à l'accès à différents réseaux de partenaires privés et à une dynamique de développement économique et territorial. En retour, l'ESADSE apporte à la Cité du design la capacité de réflexion et d'innovation propre aux nouvelles générations et aux artistes, ainsi que la stimulation que l'art a, historiquement, toujours représentée pour le design.

La médiathèque

Avec la richesse de ses collections, actualisées en permanence, la Médiathèque se veut un outil adapté aux exigences et aux besoins des étudiants. Son ambition est d'offrir les ressources nécessaires à leurs recherches et à leurs projets plastiques, de les aider dans leur appréhension de la diversité des arts et de la pensée d'aujourd'hui, de les informer sur l'actualité de l'art et les accompagner dans leurs expérimentations et la rédaction de leur mémoire. Son espace, agréable et lumineux, donne sur la serre du bâtiment de La Platine.

Ressources

50 places de lecture et fauteuils 5 postes de consultation du catalogue dont 2 avec internet et bureautique 1 poste de consultation audiovisuel Wi-fi et internet filaire gratuit
Photocopies. Prêt entre bibliothèques.

- 25 000 livres dans les domaines suivants : histoire et théorie de l'art, iconographie, esthétique et philosophie pensée contemporaine, poésie, art contemporain monographies d'artistes toutes périodes confondues, avec un accent sur les artistes contemporains, photographie et cinéma architecture, urbanisme, paysage et jardins,

bandes dessinées et illustration, catalogues d'exposition français et étrangers design et designers, arts décoratifs, mode, graphisme et typographie (+ de 3500 documents)

- 65 abonnements de revues
- 1000 CD, vidéos et DVD (films sur l'art, documentaires et fictions, films et disques d'artistes, etc.)
- mémoires d'étudiants réalisés dans le cadre du DNSEP.
- informations sur les concours et résidences, ainsi que sur les expositions en cours.

La médiathèque fait partie du Réseau Informatisé des Bibliothèques de Saint-Étienne (BRISE). Son catalogue est consultable sur place et sur : www.bm-st-etienne.fr. Son interrogation permet de localiser les titres référencés dans les autres bibliothèques de la Ville et de les emprunter avec la même carte. D'autres informations, documents et ressources sur le site de l'École, rubrique Médiathèque.

Informations pratiques

Horaires

du lundi au jeudi : 10h-18h,
vendredi : 10h-17h.
Horaires réduits pendant les périodes de fermeture de l'École (1 semaine en février et en avril, les mois de juillet et de septembre) .
Fermeture pendant les vacances de Noël et au mois d'août.

Coordonnées

mediatheque@esadse.fr
04 77 47 88 02.

Elle est accessible aux étudiants de l'école ainsi qu'à tout public concerné par ses ressources.

Inscription gratuite sur présentation de la carte d'étudiant et d'un justificatif de domicile récent.

Prêt de 15 documents pour 3 semaines (dont 3 CD, 4 DVD et 5 numéros de revues). Possibilité de réservation de livres et de prolongations.

Le personnel est à la disposition de chacun pour l'aider dans ses recherches et demandes de renseignements, l'orienter et le conseiller. Initiation à la recherche documentaire par petits groupes pour les étudiants de 1^{ère} année, sous forme d'ateliers. Possibilité de rendez-vous pour une orientation bibliographique et/ou pour commencer une recherche.

La matériauthèque

La connaissance des matériaux et de leurs potentiels d'innovation dans la création est un enjeu majeur pour les designers comme pour les artistes. Orientée sur les matériaux de pointe, l'éco-conception et les savoir-faire rhônalpins, la matériauthèque permet aux étudiants et enseignants de l'ESADSE d'appuyer leurs projets et enseignements sur un savoir pointu et des relations étroites avec le tissu de l'industrie et de la recherche. La matériauthèque est accessible le lundi pour les étudiants.

Les deux salles d'exposition

Elles impliquent les étudiants à plusieurs niveaux :

- participation au montage, à la programmation
- confrontation à la question de la monstration sous forme d'accrochages publics.

Outre la Platine, l'ESADSE se développe sur deux bâtiments principaux, un bâtiment administratif et une annexes. On peut y trouver les services suivants :

Les pôles

Les pôles sont constitués des espaces de productions, des matériels et des équipes qui assurent leurs fonctionnements. Il sont au nombre de cinq et ont vocation à être transversaux aux options et aux années. Leur accès, pour les étudiants, est assujéti au règlement intérieur de l'ESADSE.

Pôle édition

Gravure sur presse, sérigraphie, lithographie, linogravure, impression offset, impression numérique grand format.

Pôle numérique

Parc informatique Mac et PC, logiciels 3D, logiciels de mise en forme graphique, logiciels de création vectoriel, logiciels de traitement de l'image, scanners, imprimantes.

Pôle modélisation

Forge, thermoformage, moulage, serrurerie, mécanique, menuiserie, ébénisterie.

Pôle photographie

Prise de vue argentique, petit, moyen et grand format, prise de vue numérique, studio, laboratoires argentiques noir et blanc, impression numérique grand format.

Pôle vidéo / son

–Unité de prise de vue numérique, plateau de tournage, montage numérique, montage analogique, studio son.

Le magasin de prêt

Les étudiants ont un accès direct au magasin de prêt avec leur carte d'étudiant. Ils doivent signer un contrat de prêt et éventuellement déposer un chèque de caution en fonction de la valeur du matériel. Ils peuvent emprunter le matériel suivant : appareils photo numériques, caméscopes numériques, vidéo-projecteurs, moniteurs, matériel son (enregistrement, diffusion), rétro-projecteurs, projecteurs diapositives. Cf. règlement des études.

Impression et reprographie

L'école met à la disposition des étudiants un parc complet de copieurs multifonctions, d'imprimantes graphiques, d'imprimantes photo et de traceurs. Les règles d'utilisation sont différentes selon le type de matériel. Copieurs multifonctions et imprimantes graphiques : l'étudiant doit fournir le papier nécessaire à ses impressions. Par contre, aucun frais d'impression n'est exigé. Il est demandé aux étudiants de faire usage de ces matériels sans excès.

Imprimantes photo et traceurs le papier est fourni par l'école mais une participation financière pour l'impression est exigée selon les tarifs suivants :

- impression sur traceur numérique de largeur 60 cm : 12 € le mètre linéaire et 15 € le mètre linéaire pour typon sérigraphie
- impression sur traceur de largeur 100 cm : 12, 15 et 25 € le mètre linéaire selon la qualité du papier
- impression couleur format A3 : 2 € la page.

Le paiement s'effectue avec une carte prépayée que l'étudiant peut acheter par chèque ou espèces soit auprès du service pédagogique ou du pôle administratif, du lundi au vendredi de 9h à 12h, soit auprès de la médiathèque du lundi au vendredi de 10h à 12h. Aucun autre mode de paiement n'est possible et aucune vente de carte ne sera effectuée en dehors des créneaux horaires définis. Toute prestation effectuée dans les pôles Editions ou Photos devra être réglée immédiatement et en intégralité ; aucun crédit ne sera accordé.

La carte prépayée n'est pas nominative et est valable sans limitation de durée. Elle est remboursable (sur présentation de la carte) intégralement ou pour le montant inutilisé sur simple demande de l'étudiant.

La carte prépayée est dès son acquisition par l'étudiant sous sa responsabilité exclusive. L'école ne remboursera pas les cartes volées ou perdues. 3 montants de carte prépayée sont disponibles : 5 €, 10 € et 15 €.

L'étudiant peut, sous réserve du respect des standards de qualité vérifié par le responsable d'atelier, fournir son papier. Aucune réduction ne sera appliquée dans ce cas.

Le Bureau des Étudiants

Le Bureau des Étudiants de l'ESADSE a pour but de réunir tous les étudiants autour de certains événements en suscitant une vie étudiante et une ambiance conviviale au sein de l'école, ainsi qu'une ouverture vers l'extérieur. Une attention toute particulière est accordée aux nouveaux étudiants dans leur découverte de l'école. Pour 5 €, les étudiants peuvent accéder au magasin de fournitures du BDE, profitant ainsi des achats groupés et autres réductions (cinéma d'art et d'essai, soirées, snacks, etc.). L'espace de vie du BDE, le local, se trouve dans l'Agora situé dans la Platine.

Le service international

Depuis 2006, l'ESADSE et la Cité du design travaillent de concert sur le déploiement de leurs activités à l'international grâce à la constitution d'un service commun permettant d'optimiser leurs actions, de générer des actions de grande envergure, de croiser programmes pédagogiques, recherches et professionnels.

Le service communication et accueil des publics

Tout en gardant chacune sa spécificité, l'ESADSE et la Cité du design développent ensemble une stratégie de communication renforçant leur attractivité mutuelle.

Relations à l'entreprise et développement économique et territorial

La Cité du design dispose d'un réseau d'entreprises partenaires privilégiés à travers le Club des partenaires fondateurs : EDF, La Poste, Cellux, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint-Étienne/Montbrison, Orange et Weiss. Parmi les formes que prennent ces partenariats, il en est plusieurs qui associent l'ESADSE qui trouve ainsi là, l'occasion de développer son réseau d'entreprises partenaires :

- programmes de recherche communs
- workshops
- concours ou commandes
- stages.

Relations à l'entreprise et développement économique et territorial

Dans le cadre de ses missions de développement économique et d'accompagnement des entreprises vers l'innovation et la création, la Cité du design met par ailleurs en place des actions de rencontres et d'échanges avec les entreprises destinées à favoriser le développement de la commande design et à développer la recherche par le design au cœur des entreprises. Ces actions permettent à l'ESADSE d'enrichir son offre de programmes accompagnés par des designers professionnels et appliqués à une réalité économique. Elles favorisent la rencontre avec des experts de tous les champs de l'entreprise, la mise en situation professionnelle, sous forme de stages ou de workshops, et la transmission de connaissances.

La Cité du design est en outre un outil de développement territorial qui agit sur l'attractivité du territoire et la politique de développement de l'espace public par le design. Elle développe notamment avec la Région Rhône-Alpes, la Ville de Saint-Étienne et Saint-Étienne Métropole, le Grand Projet Rhône-Alpes Design dans la Cité. Dans ce dispositif, de nombreuses actions d'amélioration et revalorisation du territoire sont mises en œuvre et doivent caractériser Saint-Étienne et sa métropole comme ville laboratoire de nouveaux modes de vie concrétisés par le design.

L'ESADSE en tire les bénéfices suivants, tant en termes de formation que d'insertion professionnelle :

- spécificité de l'approche territoriale encore peu développée ailleurs dans les champs du design et de l'art
- relation directe avec les thématiques de l'urbanisme et de l'architecture
- développement d'un champ de commande pour designers et artistes vers les acteurs publics
- meilleure connaissance des modalités de réponse à la commande publique
- développement de l'économie créative sur le territoire permettant aux jeunes professionnels de se développer sur place.

Si l'ESADSE et la Cité du design ne répondent pas aux mêmes objectifs et ne développent pas des activités de même nature, elles se trouvent réunies par l'activité de recherche à travers laquelle elles exercent leurs complémentarités. Ensemble, elles font le pari qu'il est possible – voire impératif – de structurer une recherche en design, d'expérimenter un type de recherche pour que ce champ devienne une discipline à part entière. Pas plus qu'on ne conçoit de recherche sans production théorique de savoir, on ne concevra de recherche en design sans conception par des images, des scénarios, des objets, des services ou toute production adéquate issue des résultats de l'analyse.

Vie étudiante

Vivre et étudier à Saint-Étienne

Ville aux sept collines articulée autour de sa grand-rue, Saint-Étienne dispose des atouts d'un centre urbain actif, au cœur d'un environnement privilégié. Les gorges de la Loire, toutes proches, et le Parc Naturel Régional du Pilat offrent de belles escapades en pleine nature. À « Sainté » et aux alentours, il est possible de pratiquer une grande variété d'activités sportives : marche, escalade, VTT, canoë-kayak, arts martiaux, tir à l'arc, squash, tennis, parachutisme, golf, etc.

Les musées et les manifestations culturelles

Parmi les différents musées que compte la ville, le Musée d'Art Moderne de Saint-Étienne Métropole, avec plus de 19.000 œuvres et une collection design de 900 pièces, est un haut lieu de l'art moderne et contemporain. Quant au Musée d'Art et d'Industrie, il abrite une collection remarquable attestant du savoir-faire dans le domaine des armes, des rubans et du cycle. Dans la métropole, l'ensemble Le Corbusier situé à Firminy constitue un site architectural unique en Europe. En plus de ces institutions, Saint-Étienne accueille deux manifestations d'envergure : la Biennale Internationale Design qui aura lieu du 12 au 30 mars 2013, la Fête du Livre chaque année en octobre et de nombreux festivals en tout genre : le Festival Paroles et Musiques, le Festival des Arts Burlesques, le Festival des 7 Collines, Planète couleurs, Avatarium et le Festival des musiques innovatrices qui attirent des milliers de visiteurs.

Les salles de spectacles

Centre Dramatique National, créé en 1947 par Jean Dasté et doté d'une école d'art dramatique, la Comédie de Saint-Étienne est un haut lieu de création et de diffusion du spectacle vivant. L'Opéra-Théâtre propose une programmation plus axée sur les arts lyriques et la danse. En 2008, deux nouvelles salles sont venues enrichir l'offre de spectacles stéphanoise : le Fil, dédié aux musiques actuelles, et un flamboyant Zénith de 7.000 places, conçu par le célèbre architecte Norman Foster. Le patrimoine culturel stéphanois est aussi riche d'une médiathèque, d'une cinémathèque, de deux cinémas d'art et d'essai, Le France et le Méliès, et d'un planétarium (l'Astronef).

Représentation étudiante

Les étudiants élisent, chaque année, deux représentants pour la première année et pour chacune des deux options. Les étudiants élus de l'année 1 siègent au conseil d'école, les étudiants des options art et design élus siègent au conseil d'école ainsi qu'au conseil d'établissement (conseil de gouvernance de l'EPCC Cité du design/ESADSE).

Bourses / aides financières / assistance sociale

Les élèves entrant à l'ESADSE peuvent obtenir une bourse nationale d'enseignement supérieur dans la mesure où ils remplissent certaines conditions. Les bourses sur critères sociaux sont attribuées en fonction des ressources et des charges du père et de la mère. Les bourses obtenues précédemment du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur ou d'autres Ministères ne sont pas reconduites systématiquement. Une nouvelle demande doit être faite chaque année. En cas d'absences non justifiées aux cours ou aux évaluations ou bien en cas de redoublement, l'étudiant boursier peut perdre le bénéfice de sa bourse.

Retrait des dossiers

Les candidats et les étudiants déjà inscrits à l'ESADSE doivent saisir leur demande de dossier de bourse en se rendant sur le site Internet du CROUS Rhône-Alpes :

www.crous-lyon.fr (Suivre votre dossier).

Nous invitons les étudiants à s'enregistrer dès l'ouverture des inscriptions en ligne. Conditions de candidature : être âgé de moins de 28 ans pour la première attribution ; être français ou ressortissant de la communauté européenne ou étranger dont les parents résident en France depuis au moins deux ans. Des bourses départementales peuvent être également attribuées aux étudiants dont les parents résident dans le département de la Loire sous réserve de remplir les conditions fixées par le Conseil Général de la Loire.

Aides financières et assistance sociale

Centre Local des Œuvres Universitaires et Scolaires (CLOUS)

Accueil général : 11, rue Tréfilerie - Tél. 04 77 81 85 50

Service des bourses : Tél. 04 77 81 85 53
ou 04 77 81 85 54 / Ouvert du lundi au
vendredi de 9h00 à 16h00

Service social : 20B, rue Tréfilerie - Tél.
04 77 81 79 91 <www.crous-lyon.fr>
<logclous@crous-lyon.fr>

Informations, accompagnement et soutien auprès des étudiants (hébergement, restauration, emploi, accueil étudiants étrangers, assistante sociale, activités culturelles, voyages, etc.).

Organisation de l'école

Les instances de gouvernance

Le Conseil d'école

Instance consultative, le conseil d'école est le lieu de rencontre, de dialogue, de concertation et de recherche de consensus sur l'ensemble des sujets intéressant l'organisation et le fonctionnement de l'ESADE. Il peut émettre des avis sur les propositions d'évolution de l'école, les orientations pédagogiques et les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement de la structure.

Il est composé de neuf membres de droit :

- le directeur,
 - le directeur des études,
 - le responsable administratif,
 - le professeur élu au conseil
 - les deux étudiants élus au conseil d'administration et leurs suppléants de cinq membres désignés
 - le responsable de la médiathèque,
 - le responsable des relations internationales,
 - le responsable des équipes techniques,
 - l'enseignant coordinateur de l'année 1
 - l'enseignant coordinateur option art, années 2 et 3,
 - l'enseignant coordinateur option art, années 4 et 5,
 - l'enseignant coordinateur option design, années 2 et 3,
 - l'enseignant coordinateur option design, années 4 et 5 ;
- et de cinq membres élus :
- deux étudiants de l'année 1,
 - un représentant des équipes technique et d'entretien, - un représentant des personnels administratifs, - un représentant des personnels « assistants, techniciens et formateurs ».

Les services de l'école

Lieux

Bâtiment de l'horloge

- accueil
- direction
- direction des études
- administration et secrétariat général
- service pédagogique
- service des relations internationales
- service des relations extérieures
- post-diplôme Design et Recherche
- bureau des enseignants
- résidences

Ateliers pédagogiques

- année 1
- option design
- pôle édition (atelier pré-press)
- pôle offset
- pôle estampe (gravure, sérigraphie, lithographie)
- pôle numérique
- pôle vidéo
- pôle photographie
- magasin de prêt

Horaire d'ouverture des locaux pédagogiques

Du lundi au jeudi de 8h00 à 19h30,
le vendredi de 8h à 18h30

Ateliers techniques

- atelier volume
- atelier maquette
- atelier montage
- atelier bois
- atelier métal
- atelier modelage.

Horaires d'ouverture des ateliers techniques:
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

La platine

- auditorium
- salles de séminaires (trois)
- médiathèque
- matériauthèque
- café et restaurant La Platine.

H

Ateliers individuels années 2 à 5 option art
Horaire d'ouverture des locaux
pédagogiques : Du lundi au jeudi de 8h00 à
19h30, le vendredi de 8h à 18h30

Accueil

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de
13h30 à 17h00.

Secrétariat pédagogique

Du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h.

Relations internationales, mobilité

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de
13h30 à 17h30 sauf le vendredi 17h00.

Magasin de prêt

Du lundi au vendredi de 8h30 à 9h30, de 13h
à 14h et de 17h30 à 18h30

Personnels et contacts

Equipe ESADSE

Directrice Claire Peillole
Assistante de direction Fabienne Barbier
Responsable administrative et
financière Alix Diaz

- Responsable des études Caroline Engel
Chargée de la scolarité Julie Jacob-Coeur
Secrétariat de la scolarité Bernadette Côte

- Responsable des relations extérieures
Justine Duchateau
Chargée de développement - vie étudiante
et recherche Elaine Dagorne
Chargée de développement - entreprises
et suivi des stages Alice Letievent Ravel

- Médiathèque Marie-Hélène Desestré,
bibliothécaire, Nathalie Pin, agent d'accueil
et de prêt Jean-Yves Ponce, agent d'accueil
et de prêt

- Service exposition et logistique Cité
du design / ESADSE Magali Vincent,
responsable
Équipe technique Jean-Luc
Chalençon, Jonathan Mogier et Christian
Zammit
Régie audio/vidéo Julien Solignac-Lecomte
- Secrétariat général, Jean-Yves Gauchier,
secrétaire général
Service gestion technique des bâtiments,
Nicolas Abras, responsable
Équipe d'entretien Norya Azizi, Odette
Foyé et Sandrine Peyrard
Accueil Cité du design / ESADSE Véronique
Terki

Service communication Cité du design / ESADSE

Valérie Busseuil, directrice ;
Agnès Di Blasio, chargée de partenariats
et communication ; Lucile Gonon, chargée
des relations presse ; Laure Oustrie,
graphiste ; Raphaël Pigeat, responsable
web design et Internet; Alexandre Dupont,
responsable de la communication média

Service des relations internationales Cité du design / ESADSE

Josyane Franc, directrice ; Marine Lecointe-
Fulchiron, assistante de direction ; Camille
Vilain, chargée des projets internationaux

Assistants d'Enseignement Artistique

Pôle vidéo : Jean-François Évrard
Pôle photo : Sandrine Binoux
Pôle pratiques numériques : Johann Aussage
Pôle édition : Marie-Caroline Terenne

Techniciens et formateurs

Pôle pratiques numériques :
Jacques Daniel Pillon
Pôle modélisation :
Jean-Philippe Jullien, responsable Bertrand
Mathevet Vincent Rivory
Pôle photographie :
Alexandra Caunes
Pôle édition :
Juliette Fontaine et Nicolas

Les professeurs de l'ESADSE

Equipe Enseignante

Pierre-Olivier Arnaud

Artiste issu d'une formation en école d'art, Pierre-Olivier Arnaud fabrique des images qui sont en deçà et au delà de la représentation. Photographies, affiches, sculptures de néon... Il est le lauréat du prix Audi Talents Awards 2009 et a déjà réalisé de nombreuses expositions personnelles : *Six feet under*, *Glassbox sans les murs*; *Lumen*, Delikatessenhaus de Leipzig; *Our Mirage*, Galerie Art concept, Paris; *New Patterns*, Dresde...

Emmanuelle Becquemin

Artiste plasticienne au sein du duo La Cellule (Becquemin & Sagot), elle articule ses recherches autour du désir, de ses mécaniques et de leurs mises en œuvre. Son travail se compose de démarches distinctes mais qui toutes s'articulent autour de notre rapport au désir: s'inscrivant dans un art contextuel et participatif, les performances mettent en scène les appâts instinctuels que sont la faim, la soif, le sexe, et font basculer le spectateur de l'extime à l'intime; tandis que son travail de sculpture et d'installation interroge des objets en situation de crise, qui portent les stigmates d'un refus et convoquent parfois leur propre disparition. Issue du monde du design, elle questionne, par certaines de ses productions, nos relations à l'objet artistique en y mettant en jeu une forme de résistance. Ses pièces sont régulièrement exposées en France et à l'étranger.

Françoise Bernicot

Ayant une formation artistique et d'architecte, elle a réalisé différentes interventions dans l'espace public et a été commissaire en 1998 de l'exposition Prismic en collaboration avec le Musée d'art moderne de Saint-Etienne Métropole.

François Brument

Diplômé de l'ENSCI et designer indépendant à Paris, il mène une démarche expérimentale ayant pour but de définir le paradigme d'un design digital. Spécialiste des technologies numériques, il substitue la programmation informatique au dessin et développe, à travers des créations oscillant entre multimédia et productions industrielles, un design en perpétuelle mutation. En 2007, il présente à Paris, Milan et Londres, *trois variations de la Chair#71*, série de chaises réalisées en frittage de poudre. En 2008, le Fonds National d'Art Contemporain acquiert vingt variations d'une nouvelle série de chaises.

Denis Coueignoux

Graphiste indépendant depuis le début des années 1990, il participe en son nom ou pour l'atelier Intégral 41 à différents programmes d'identité visuelle, de signalétique et d'édition pour des institutions culturelles et territoriales (Fondation Cartier, Centre Pompidou, ville de Saumur, ville de Nancy, Cité internationale de Lyon, Expo 04, les Champs libres à Rennes...). En 2007, il co-fonde et dirige avec Ruedi Baur l'atelier « laboratoire irb », au sein duquel il développe diverses activités (concours, édition, scénographie...) et collaborations.

François Cusset

Écrivain et historien des idées, il est professeur d'études américaines à l'université de Paris Ouest Nanterre et enseigne la théorie critique à l'ECAL de Lausanne. Ancien directeur du Bureau du Livre Français de New York, il est spécialiste des transferts intellectuels transatlantiques et de l'histoire politique et culturelle contemporaine. Parmi ses livres: *French Theory* (2003, traduit en 11 langues), *La Décennie* (2006) et son premier roman, *A l'abri du déclin du monde* (2012, P.O.L).

Sophie Dupré

Artiste peintre, elle a été responsable du service des publics au Musée d'Art Moderne de Saint-Étienne Métropole de 1987 à 1992 et enseigne à l'ESADSE depuis 1992. Son travail l'amène à exposer en France et à l'étranger.

Rodolphe Dogniaux

Designer formé à l'ENSCI après un BTS d'esthétique industrielle, il a été le directeur artistique des sociétés Xalchimie et Celevenus et il développe depuis 2003 un travail de designer indépendant qui l'a amené à produire et proposer, dans le domaine des arts ménager, des objets, mais aussi à conseiller des entreprises. Il est aussi le créateur du blog Design Matin, lieu de recherche, d'analyse, d'observation, de réflexion et d'expérimentation autour du design.

Karim Ghaddab

Critique d'art, membre de l'AICA (Association Internationale des Critiques d'Art). Il collabore à diverses revues spécialisées, en particulier Art Press, et a écrit une quarantaine de préfaces de catalogues d'expositions. Il est co-auteur de *Hibrid, regards croisés sur la peinture contemporaine en France* (éditions des Riaux, 2007). Il fut également le commissaire scientifique de la première rétrospective de Marc Devade (musées de Coblenz, Allemagne, et de Tourcoing, en 2003- 2004), et a conçu des expositions collectives : *Céramiques et belles dentelles* (Galerie Corinne Caminade, en 2005), et *Hospitalité toi m'aime* (Espace d'Art Contemporain Camille Lambert, en 2007).

Cécile Giraud

Depuis 1985, elle développe un travail de peinture qui s'inscrit dans le débat du retour à la figure des années 80. Elle a notamment collaboré à différentes publications des Cahiers intempestifs.

Benjamin Graindorge

Diplômé de l'ENSCI depuis 2006. Son projet de diplôme « *le Paysage domestique* » a fait l'objet d'une aide du VIA. Il a été sélectionné deux années consécutives au festival Design Parade et a remporté consécutivement le concours Cinna et les Audi Talents Awards dans la catégorie Design. Après être parti en résidence à la villa Kujoyama à Kyoto, il revient en France pour collaborer avec François Bauchet sur la scénographie de la Biennale Internationale Design de Saint-Etienne 2010. Après sa participation avec YMER&MALTA à la foire ART PARIS, il a réalisé pour AUDI la scénographie de Designer's Days. En 2011, Benjamin a présenté quatre pièces lors du festival Design Parade à Hyères.

Laurent Grégori

Designer indépendant depuis 1993, il recherche dans le traitement de l'espace et du volume l'expressivité graphique de la surface. Associé depuis 1998 à la coloriste Nadine Cahen, il travaille essentiellement sur le design identitaire, avec une spécificité couleur et graphique, et des commanditaires aussi différents que la RATP, Abet Laminati, Print-France, SEB, Michelin, le BHV, le site Le Corbusier-Firminy, les musées de Saint-Étienne ou la Maison de l'architecture de Lyon.

Rémy Hysbergue

Artiste, formé à l'École Nationale Supérieure des arts Décoratifs, il est l'auteur d'une oeuvre picturale présentée dans de nombreuses expositions personnelles (Galerie Jean Broly, Paris ; Galerie Nancy Hoffman, New-York ; Galerie Jack Hanley, San Francisco ; Galerie Philippe Casini, Paris ; FRAC Auvergne) et collectives (Carré d'art de Nîmes, Musée des Beaux-arts de Tourcoing, Villa du parc d'Annemasse...).

Éric Jourdan

Designer, il engage une collaboration avec la fondation Cartier et la galerie Neotu en 1989 et bénéficie d'une exposition personnelle à la Fondation Cartier en 1991. Ses premières recherches sur le concept de meuble traversant (Carte Blanche VIA) datent de 1995. Une exposition personnelle de meubles traversants à la galerie Gilles Peyroulet suivra en 2000. Il travaille depuis 2002 avec Ligne Roset. Réalise en 2003 la signalétique de la Cité Universitaire Internationale de Paris avec Ruedi Baur ainsi qu'en 2008 la signalétique, le mobilier et l'éclairage de l'université de Rennes 2. Il travaille actuellement avec l'éditeur Domeau & Pérès sur plusieurs aménagements aux USA .

Denis Laget

Essentiellement peintre, lauréat de la villa Medici en 1989-90, il a à son actif depuis 1984 une dizaine d'expositions personnelles dans des musées en France et à l'étranger. Il est représenté au Musée National d'Art Moderne, dans les musées de Nice, Saint-Étienne, Marseille, Toulon, les Sables d'Olonne, Caen, et dans les collections AXA, Chase Manhattan Bank, Guerlain, Paribas, Ludwig, Flaine, Cartier, B.F.I.S Bâle... Son actualité est constituée d'expositions personnelles à Art Paris et à la galerie C.Bernard et de publications ou d'émissions radiophoniques, telles que *Choses Diverses* (Éditions du Panama) ou *Denis Laget par Jean Daive* (France Culture).

David-Olivier Lartigaud

Professeur spécialisé en théorie et pratique des nouveaux médias, il est également coordinateur et co-responsable avec François Brument du RANDOM (lab) de l'ESADSE. Chargé de cours à l'UFR d'arts plastiques et sciences de l'art de l'Université Paris 1, il fut organisateur des colloques internationaux «Programmation orientée art 1 & 2» à la Sorbonne en 2004 et 2007. Il a été responsable, de 2003 à 2007, de la ligne de recherche «*Sens et usage de la programmation information en art*» et coordonne actuellement la ligne de recherche «*Objectiver*», toutes deux soutenues par la DGCA. Publications récentes : direction de l'ouvrage ART++ aux éditions HYG, Orléans, 2011. Contribution à

l'ouvrage Search Terms: Basse déf., sous la direction de Nicolas Thély aux éditions B42, Paris, 2012.

Fabrice Lauterjung

Cinéaste, vidéaste. Son travail explore la relation qu'entretiennent textes et images, images et sons, fiction et documentaire, entre contenus manifestes et latents. Ses réalisations sont visibles aussi bien dans les festivals de cinéma (FID Marseille, Kurzfilmstage Oberhausen, Jacksonville...) que lors d'expositions d'art contemporain. Il travaille régulièrement à des projets vidéo-musicaux, en jazz et musique savante. Il écrit pour quelques revues et livres. Il est membre du collectif Jeune Cinéma. Ses films sont présents dans différentes collections, dont celles du FNAC, du FRAC Auvergne, du Musée des Beaux-Arts de Houston, ...

Vincent Lemarchands

Designer. Membre du groupe Totem de 1980 à 1987. Il a coordonné les quadriennales Internationales de Design Caravelles I et II (1986 et 1991) et la première Biennale Internationale Design (1998). Au sein de l'ESADSE, il a notamment participé à la création du post-diplôme Design et recherche et de la revue Azimuts.

Stéphane Le Mercier - Dauny

Docteur en Arts : Pratiques et Poétiques à l'Université Rennes 2. Issu de la génération qui débuta une pratique artistique au début des années 90, Stéphane Le Mercier a mené ses recherches dans différentes capitales européennes (Budapest, Dublin, Marseille, Stuttgart). Ses séjours à l'étranger lui ont insufflé une réflexion sur l'économie des signes, ses mutations constantes au sein du paysage contemporain; réflexion qu'il organise autour d'un thème central : La reproduction, qu'il s'agisse de sculptures ou bien d'interventions dans l'espace public. Dans cette perspective, il collabore avec les commissaires d'exposition, Suzanne Jakob et Gavin Morrisson ainsi qu'avec la maison d'édition Incertain Sens. De plus, il intervient régulièrement dans différents colloques internationaux sur des questions interdisciplinaires liées aux espaces d'exposition et de diffusion.

Michel Lepetitdidier

Graphiste, issu de l'École supérieure d'art de Metz, diplômé en 1985, il crée dans cette ville, fin 1988, son studio de design graphique «Le Petit Didier» et travaille essentiellement dans le champ culturel: télévision (Arte), spectacles (Arsenal/Metz), théâtres (la Manufacture/Nacy), musées (de l'École de Nancy, des Beaux-Arts Dole/Nancy/Dijon/Metz, d'Art Américain/Giverny, Vivant Denon et Nicéphore Niépce/Chalon-sur-Saône, le Louvre,...), FRAC (Franche Comté, Lorraine,...). Il a enseigné à l'École supérieure des arts décoratifs de Strasbourg de 1999 à 2002, en 2002 et 2003 à l'École nationale supérieure d'art de Nancy. En 2003, il s'installe dans la Drôme où il vit et travaille. Depuis cette date, son travail s'est plus particulièrement orienté vers les problématiques liées à l'identité et à la muséographie. Il est membre de l'AGI (Alliance Graphique Internationale) depuis 2003.

Christophe Marx

Designer, il a été assistant chez Luigi Colani, agence de Berne (Suisse), où il a participé à la création et conception de véhicules volants et roulants. En 1990, il devient designer intégré chez Fiat France, développement d'accessoires automobiles. Il pratique actuellement une activité de designer industriel dans différents domaines (puériculture, véhicules, architecture).

Romain Mathieu

Romain Mathieu est historien de l'art. Après un cursus de philosophie, il fait des études d'histoire de l'art et réalise un doctorat en histoire de l'art contemporain. Ses travaux de recherche portent sur les rapports entre textes et œuvres, les relations entre arts plastiques et littérature, les productions des discours de la critique d'art. Il enseigne également à l'Université d'Aix-Marseille et exerce une activité de critique qui l'amène à publier dans diverses revues.

Kader Mokaddem

Il a fait des études de philosophie et a été, de 1990 à 1997, archéologue à l'AFAN (actuel INRAP), avec une orientation sur les problématiques du haut Moyen Âge. Son travail de recherche porte sur les enjeux de l'image comme forme de pensée. Il a notamment publié *Lire et voir les*

réalités du documentaire, Texte et Image, Actes du colloque Icône-Image, Obsidiane-Les trois P, 2008 ; *Un seuil d'espacement*, E. Lévinas-M. Blanchot : *penser la différence*, Presses universitaires de Paris X, 2008 ; *De ces tristes objets du désir*, Azimuts n°28, 2007 ; *Le lait-laid déborde* (à partir des sculptures d'Assan Smati), IAC Saint-Étienne, 2006.

Marc Monjou

Après un double cursus en philosophie et en sciences politiques, il rejoint le Centre de recherches sémiotiques (CeReS) qui finance son doctorat. Enseignant-chercheur en arts appliqués à l'Université Montaigne Bordeaux 3 de 2007 à 2010, il y enseigne l'esthétique, l'histoire des arts appliqués et les sciences humaines. Ses activités de recherche concernent principalement la sémiotique, l'esthétique et l'épistémologie du design, ainsi que la philosophie de la technique. Intéressé par l'émergence du design comme discipline « transversale », il en étudie les conditions sémiotiques.

Jérémy Nuel

Après des études à l'École supérieure des arts décoratifs de Strasbourg, il s'installe comme graphiste indépendant. En 2009, il cofonde A is a name, un atelier de design graphique où l'élaboration de systèmes typographiques est au centre des préoccupations.

Valérie Orgeret

Artiste photographe, enseignante depuis 1993, responsable de la mobilité des étudiants au sein de l'option art, diplômée de l'école des beaux-arts de Saint-Étienne, elle développe depuis les années 1990 un travail essentiellement photographique. Son parcours l'a amené à exposer en France et à l'étranger dans des Centres d'art contemporain, notamment à Bruxelles, Québec, St Norbert, New-Orleans, Toronto, Madison, SAIC Chicago, Madrid, Saragosse, Abidjan; des Musées.... Son oeuvre est représentée dans les collections de la BNF, de la fondation Antoine De Galbert, du MAM de Saint-Etienne, dans des publications et des catalogues d'expositions personnelles et collectives.

Jean-Claude Paillasson

Graphiste et réalisateur, notamment pour le théâtre, il enseigne depuis 1991 le graphisme au sein de l'option design.

Marie-Anne Pearce

Ayant une formation artistique et linguistique, elle est également correspondante interculturelle avec le Departement of arts, humanities and foreign languages de l'Université de San Diego en Californie.

Emilie Perotto

Artiste, docteur en arts plastiques et sciences des arts, d'Aix-Marseille Université et de l'ESADMM (École Supérieure d'Art et Design de Marseille Méditerranée). Diplômée de l'ENSA Villa Arson, elle poursuit ses recherches plastiques dans le champ de la sculpture. Envisagées comme des agents révélateurs de situation, ses sculptures aux formes familières invitent à l'expérience physique et mentale de l'espace. Elle interroge la notion d'usage dans les pratiques artistiques contemporaines. Son travail est régulièrement montré lors d'expositions personnelles et collectives. Elle a notamment présenté des sculptures sur le site du Centre de conservation et de ressources du MuCEM à Marseille.

Philippe Roux

Réalisateur et critique, il a organisé de nombreux séminaires, colloques ou conférences en milieu institutionnel : Musée des Beaux arts de valence, Musée d'Art Moderne de Saint-Étienne Métropole, où il occupe un poste de responsable artistique, villa Gillet...Il co-dirige la revue d'esthétique et de philosophie De(s)génération fondée en 2005, et a notamment réalisé entre 1996 et 1999 les films *De l'amour ou la petite galère*, *La tulipe monstrueuse* et *Du jardin délicat*.

Yves Rozet

Issu de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs et de l'Institut d'Études Théâtrales, il développe un travail alliant la photographie et la vidéo. Son oeuvre est présente dans différentes collections et publications, parmi lesquelles La collection du FRAC Ile de France, éd. R.M.N., 2001 ; *L'art et la mémoire des*

campes. Représenter, exterminer, sous la direction de Jean-Luc Nancy, éd. du Seuil, 2002 ; *Souffrir mille morts, fondre en larmes* texte Annie Zadek, DvD, éd. Festival Photos & légendes, Ville de Pantin, 2004.

Anouk Schoellkopf

Après des études d'histoire de l'art et de philosophie, elle a engagé un travail de recherche à la croisée de la philosophie du langage et de la philosophie politique sur l'ensemble de l'oeuvre cinématographique de Jean-Luc Godard et obtenu un doctorat de philosophie en 2001. Ses réflexions, se revendiquant d'une philosophie pratique, portent sur les rapports entre image et langage, par le biais de leurs pouvoirs, limites et apories respectives. Elle est co-fondatrice du Master Espace Public en collaboration avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne et l'Université Jean Monnet.

Caroline Soyoz-Petithomme

(née en 1983) est historienne de l'art, commissaire d'exposition indépendante et critique d'art. Depuis 2009, elle dirige le centre d'art contemporain La Salle de bains à Lyon (www.lasalledebains.net). Elle contribue régulièrement en tant qu'éditeur et auteur à des catalogues d'expositions, livre d'artistes, revues ou magazines d'art (Multitudes, Frieze, Art Review, Art-Agenda...). Elle est diplômée d'un Master de Curating obtenu au Goldsmiths College de Londres (2006-2008) et d'un master d'Histoire de l'Art et Muséologie de l'École du Louvre (Premier et Deuxième Cycle d'études - 2006).

Éric Suchère

Critique, écrivain, traducteur. En tant que critique, il a collaboré à Art Press, Beaux-Arts Magazine, Art in America et a publié dans de nombreux catalogues sur des artistes contemporains. Il a été membre du comité technique du FRAC Auvergne de 1996 à 1999. En tant que poète, il a publié *L'image différentielle* (2001), *Le motif albertine* (2002), *Lent* (2003), *Le souvenir de Ponge* (2004), *Fixe, désolé en hiver* (2005) et *Résumé antérieur* (2008). Il est membre du comité de rédaction d'Action Poétique ainsi que de la commission Poésie du Centre National du Livre. Il est également traducteur de poésie de langue anglaise, italienne et néerlandaise.

Samuel Verneil

Diplômé de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris, il est graphiste indépendant et collaborateur de l'atelier graphique M / M (Paris) depuis 1995. Depuis plusieurs années, son travail est essentiellement ancré dans le champ culturel et plus particulièrement dans le domaine de l'édition, avec une relation affirmée à l'art contemporain : catalogues d'exposition (*Voilà, le monde dans la tête*, Musée d'art moderne de la Ville de Paris), monographies d'artistes (Pierre Huyghe, *Le château de Turing*, *Les presses du réel*), magazines (*Documents sur l'art*), collections (*La création contemporaine*, éditions Flammarion).

Informations pratiques

Couverture sociale / Assurance

Couverture sociale

L'inscription dans l'école donne droit au régime étudiant de la sécurité sociale. Deux mutuelles étudiantes proposent l'affiliation au régime obligatoire de la sécurité sociale. Cette démarche s'effectue lors de l'inscription début septembre.

Les mutuelles

-LMDE

54, rue du 11 novembre

Tél. 09 69 36 96 01

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Fermé le vendredi après-midi.

-SMERRA

37, rue du 11 novembre

Tél. 08 10 05 20 00

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Assurance

Chaque étudiant est tenu de contracter une police d'assurance garantissant la responsabilité civile à l'intérieur de l'établissement ou lors d'un déplacement en France ou à l'étranger (voyage d'étude, stage) programmé par l'école.

Services médicaux

Pour les nouveaux étudiants, la visite médicale annuelle est systématique et se fait au Centre de Médecine Préventive. Pour les autres étudiants inscrits, le Centre propose l'ensemble de ses services. La visite se fera à la demande de l'étudiant qui en éprouve le besoin.

Centre de Médecine Préventive

Maison de l'université et de l'étudiant

10, rue Tréfilerie

Tél. 04 77 32 40 43

Visites médicales, certificats médicaux, vaccins, aide psychologique, dépistage, information, prévention. Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Service Communal d'Hygiène et Santé

6, rue Francis Garnier

Tél. 04 77 48 64 44

Informations sur les MST, vaccinations gratuites, etc.

Planning familial

8, rue Jeanne Jugan

Tél. 04 77 25 24 91

Sexualité, contraception, grossesse, IVG, assistante sociale, psychologue, etc.

Espace accueil jeunes

4, place Saint Roch

Tél. 04 77 41 85 58

Accueil, prévention, information, assistance juridique, etc.

Étudiants étrangers

Si vous n'êtes pas européen, vous devez vous renseigner auprès des consulats et/ou ambassades pour obtenir un visa étudiant. Pour ce faire, vous devrez fournir certains documents, généralement un passeport, un certificat de scolarité ou une lettre d'acceptation de l'ESADSE, une déclaration de vos ressources, vos billets aller-retour, une copie de votre sécurité sociale, une copie de vos diplômes.

Formalités à votre arrivée en France - Carte de séjour La poursuite d'études en France pendant une durée relativement longue, un an ou plus, exige une situation régulière vis-à-vis des autorités françaises.

Les conditions peuvent varier en fonction du pays d'origine des étudiants et de la durée du séjour.

Pour un séjour supérieur à trois mois : carte de séjour temporaire « étudiant » obligatoire pour les étudiants hors Union Européenne (UE).

Préfecture de la Loire

Bureau des étrangers (porte 19) 2, rue

Charles de Gaulle Tél. 04 77 48 48 48

pref-loire@loire.pref.gouv.fr Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h00 à 15h30.

Étudiants accueillis dans le cadre de la mobilité internationale.

Pour postuler pour un échange à l'ESADSE, vous devez fournir les documents suivants : le formulaire de candidature de l'ESADSE, un CV, une lettre de motivation, un portfolio et une photo d'identité couleur 4x4cm. Votre niveau de français doit être correct (à justifier par le TCF).

Logement

Le service des relations internationales de votre établissement d'origine devra nous faire parvenir votre dossier avant le 20 juin pour une mobilité au 1er semestre et avant le 20 novembre pour une mobilité au 2e semestre.

Plus d'informations sur l'école et sur les démarches à réaliser vous seront données par la personne chargée de la mobilité internationale qui vous encadrera tout au long de votre échange à l'ESADSE. Un guide vous sera remis à votre arrivée, comprenant des pistes pour trouver un logement, des informations sur les transports, sur les activités culturelles de la région, etc.

Les cités universitaires

Contactez le CLOUS qui dispose de 240 studios et 600 chambres sur Saint-Étienne réparties dans cinq cités universitaires. Les dossiers de demande de logement sont à saisir sur Internet du 15 janvier au 30 avril.

Centre Local des Œuvres Universitaires

11, rue Tréfilerie - Tél. 04 77 81 85 50
Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00. <www.crous-lyon.fr>

Les résidences étudiantes privées

Antaeus Littré : 32, rue Emile Littré Tél. 04 77 21 84 72 ou 06 45 70 81 96 <www.antaeus.fr>
Cap études Désiré Claude 75, rue Désiré Claude Tél. 04 75 81 83 83 www.cap-etudes.com
Les Estudines Jules Ferry 19, rue Chevreul Tél. 04 77 81 89 40 www.estudines.fr

Facimmo 47, rue Désiré Claude Tél. 04 71 01 09 65 ou 06 72 41 91 46 www.gestrimcampus.com

Facotel II 1, rue Edouard Vaillant Tél. 08 20 830 820 www.habitat-immo.com

Le Philae 82, rue des Docteurs Charcot Tél. 08 20 830 820 www.gestrimcampus.com

Studea Bellevue 82, rue des Docteurs Charcot Studea Tréfilerie 1, rue Edouard Vaillant Tél.08 20 830 820 www.lamyresidences.com

Lamy Studélites Monet 68, rue Désiré Claude Tél. 04 77 80 75 18 <www.studelites.com>

La Toison d'Or 17, rue Émile Littré Tél. 04 77 49 45 44

Les agences immobilières

Si elles représentent un gage de professionnalisme, elles vous demanderont néanmoins, pour toute location, un dossier sérieux comprenant un garant, une photocopie de leurs derniers salaires, leur dernier avis d'imposition, la carte d'étudiant ou certificat de scolarité, une fiche d'état civil, etc. Le fonctionnement habituel de ces agences implique le versement d'une caution équivalant à 1, 2 ou 3 mois de loyer et l'acquiescement de frais d'agence non récupérables dont le montant peut atteindre un loyer complet. Le montant à prévoir pour la location d'un studio de 20 à 30 m² à Saint-Étienne est compris entre 180 et 435 euros auquel il faut ajouter la taxe d'habitation annuelle équivalente à un mois de loyer environ.

Quelques agences

- Régie Schembri : 26, place du Peuple Tél. 04 77 32 53 03 ;
- Cabinet Tardy : 8, rue Badouillère Tél. 04 77 49 33 03 ;
- Bory-Laval : 1, rue Élisée Reclus Tél. 04 77 49 44 00 ;
- Uffi-Mazet : 12, rue Général Foy Tél. 04 77 43 46 46 ;
- Cabinet Delomier : 11, rue Général Foy Tél. 04 77 49 45 40.
- Pour tous renseignements Fnaim Cil Immobilier Service Parc Giron 18, square du Temps Passé Tél. 04 77 32 74 37

Les foyers d'hébergement

Les inscriptions doivent être données rapidement, dès le mois de mai et les loyers (petit-déjeuner compris) varient de 150€ à 300€. Possibilité de bénéficier d'aides au logement.

Quelques adresses :

- Foyer des Jeunes travailleurs : 27, rue Élisée Reclus -Tél. 04 77 49 31 00
- Foyer Clairvivre : 14b, rue de Roubaix - Tél. 04 77 45 54 00
- Foyer Aralis : 2, rue de Gris de Lin - Tél. 04 77 21 72 43.

Les logements meublés

Office de Tourisme de Saint-Étienne 16, avenue de la Libération Tél. 08 92 700 542 <www.tourisme-st-Étienne.com>
Presse gratuite Paru vendu : <www.paruvendu.fr> Top annonces : www.topannonces.fr

Aide au logement

La plupart des étudiants locataires peuvent bénéficier d'une aide versée par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et destinée à couvrir partiellement leur loyer. Pour obtenir ces aides, il est nécessaire d'être titulaire d'un contrat de location. Il faut occuper effectivement le logement à titre de résidence principale. Les aides au logement sont calculées selon les ressources des étudiants. Si vous résidez dans un logement dit « conventionné », vous pouvez bénéficier de l'APL (Aide Personnalisée au Logement). Elle est versée par la CAF au propriétaire, à la régie ou la résidence étudiante qui la déduit du loyer dû. Pas de possibilité de cumuler avec les Allocations Familiales ni avec l'ALS (Allocation logement à caractère social). Si vous résidez en chambre universitaire, vous pouvez bénéficier de l'ALS, versée directement par la CAF : son montant varie selon que vous êtes bénéficiaire d'une bourse ou non.

Les documents à fournir pour une demande d'aide au logement :

- le n° d'allocataire et code confidentiel
- l'adresse complète du logement faisant l'objet de la demande
- le nom et l'adresse de l'organisme qui verse une bourse (si vous bénéficiez d'une bourse sur critères sociaux)

- la demande unique d'aide au logement remplie et signée
- la dernière déclaration de ressources ou avis d'imposition
- une photocopie de votre carte d'identité (en cours de validité) ou du livret de famille ou passeport
- une photocopie de la carte de séjour (pour les étudiants hors union européenne) ;
- un Relevé d'Identité Bancaire - RIB (voir « ouvrir un compte bancaire à votre nom »).

Toute demande de dossier est à adresser à la CAF de Saint-Étienne
3, avenue Émile Loubet
Tél.08 20 25 42 20
www.caf.fr

Restauration

Cafét'U du Campus Carnot

Située dans le bâtiment de Télécom Saint-Étienne et à proximité de l'ESADSE. Le prix d'un repas s'élève à 3,05 euros en 2016 - 2017

Ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30.

Possibilité de charger avec la carte d'étudiant multiservices votre porte-monnaie électronique.

Les transports en commun

La ville de Saint-Étienne dispose d'un large réseau de transports en commun sur la métropole. Plusieurs lignes de bus et tramway sont à disposition afin de desservir le centre-ville ainsi que l'agglomération.

STAS (transport en commun) Agence commerciale Espace Transport

2, place Dorian
Tél. 08 10 342 342
www.reseau-star.fr
<stas@stas.tm.fr>
Tarifs (au 01.01.2011) :
- Pass une heure trente : 1,30 €
- Pass un jour: 4,20 €
- Pass hebdo : 10,90 €
- Pass de 10 voyages (moins de 26 ans) : 8,20 €
- Pass de 10 voyages (plus de 26 ans): 10 €
- Pass de 100 unités : 18,50 € ;
- Pass mensuel (moins de 26 ans) : 32 €
- Pass mensuel (plus de 26 ans) : 41,5 €
- Pass annuel (moins de 26 ans) : 250 €
- Pass annuel (plus de 26 ans) : 375 €.
Radio taxis: 04 77 25 42 42

Les transports ferroviaires (SNCF)

Gare de Châteauroux (gare principale) à la Place Stalingrad
Tél. 3635 (horaires, réservations, trafic)
<www.voyages-sncf.fr>

TGV directs (2h47) :
- Paris / Saint-Étienne, 4/jour
- Saint-Étienne / Paris, 4/jour.
TER toutes les 20 minutes pour Lyon
Liaison avec le centre-ville : ligne T2 ou T3
Liaison avec la Cité du design : ligne T2
Gare de Carnot (gare la plus proche de la Cité du design) à la Place Carnot

Les transports aériens

Aéroport de Saint-Étienne Situé à 15 Km de Saint-Étienne, à Andrézieux-Bouthéon.
Tél. 04 77 55 71 71
www.saint-Étienne.aeroport.fr

Aéroport de Lyon Saint-Exupéry Situé à 25 Km à l'est de Lyon et à 70 Km de Saint-Étienne. Tél. 08 26 800 826
www.lyonaeroports.com

Tramway Rhône express tél. 08 26 00 17 18
<www.rhoneexpress.fr>
Lyon centre - Aéroport Lyon Saint Exupéry en 30 minutes.
Aller simple jeune 11€

Adresses Utiles

Urgences

En cas de besoin :
- Pompiers - Tél. 18 (112 d'un gsm) ;
- Police - Tél. 17 ;
- SAMU - Tél. 15 ;
- SOS Pharmacie de garde : 17, bd Pasteur - Tél. 04 77 57 36 88 ;
- SOS Médecins - Tél. 04 77 33 30 30 ;
- Gendarmerie Nationale : 16, rue Claude Odde - Tél. 04 77 92 81 00 ;
- Commissariat de Police : 99 bis, cours Fauriel - Tél. 04 77 43 28 28 ;
- Centre hospitalier Universitaire (CHU) : Hôpital Nord
Tél. 04 77 82 80 00,
Accès : ligne de tram T1.

Administrations

- Préfecture de la Loire
2, rue Charles de Gaulle
Tél. 04 77 48 48 48 (standard)
Tél. 04 77 33 06 80 (informations)
<www.loire.pref.gouv.fr>

- Mairie de Saint-Étienne, Place de l'Hôtel de Ville
Tél. 04 77 48 77 48
<www.saint-Étienne.fr>

- CAF
3, avenue Émile Loubet
Tél. 08 20 25 42 20
<www.st-Étienne.caf.fr>
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 16h30.

- CPAM 3, avenue Émile Loubet
Tél. 3646
<www.ameli.fr>
Ouvert le lundi et jeudi de 8h00 à 17h00 et le mardi, mercredi, vendredi de 8h00 à 15h45.
Accueil et emploi

- Espace Infos Jeunes
6, rue de la résistance
Tél. 04 77 48 77 00
<ejj@saint-Étienne.fr>
Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

-Centre de ressources : CV, accès gratuit à Internet. Offre de formation, vie étudiante, logement, culture, sport, association, emplois et stages, sorties, adresses utiles.

- Centre Local Œuvres Universitaires et Scolaires (CLOUS)
11, rue Tréfilerie
Tél. 04 77 81 85 50
<www.crous-lyon.fr>
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00.

- Office du tourisme
16, avenue de la Libération
Tél. 0892 700 542
<www.tourisme-st-Étienne.com>
Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h30.
Accueil, renseignements, plan de la ville, visites guidées, informations touristiques, etc.

- Accueil des villes de France (A.V.F Saint-Étienne) Saint-Étienne
11, rue Wilson
Tél. 04 77 25 26 65
Association qui accueille les nouveaux arrivants et les aide à s'intégrer dans la ville.

- Points de contact internationaux
Une aide pour les démarches d'installation (proposition de logement de particulier à particulier). Utilisation gratuite des services Internet.
Les Points de Contacts Internationaux ont pour but de mettre les étudiants étrangers, particulièrement les primo- arrivants à Saint-Étienne, en relation avec des interlocuteurs susceptibles de les assister dans leurs démarches d'installation et administratives, en particulier de les guider vers les services adaptés à leurs demandes. Les sites choisis pour accueillir ces points de contact sont :
Site Tréfilerie Bibliothèque Universitaire
Tél. 04 77 42 17 00 du lundi au vendredi de 10h00 à 13h00.

Espace Info Jeune
6, rue de la Résistance
Tél. 04 77 48 77 00 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.
Ouvrir un compte bancaire L'ouverture d'un compte dans une banque est facile et rapide.
Documents à fournir :
- justificatif d'identité
- carte d'étudiant ou certificat de scolarité
- justificatif de domicile.

Activités culturelles

Le Musée d'Art Moderne de Saint-Étienne Métropole II est l'un des plus importants de France (2e collection d'art moderne des années 50 à nos jours après le Centre Pompidou).

Le Musée d'Art et d'Industrie Musée riche d'une fabuleuse collection de rubanerie, passementerie, cycles et armes mettant en évidence les savoir-faire du patrimoine industriel de Saint-Étienne, innovation.
Le Musée de la Mine Le dernier puits de mine en activité a été transformé en musée (puits Couriot).
Gratuité dans les musées chaque premier dimanche du mois.

Les musées

- Musée d'Art Moderne de Saint-Étienne Métropole (MAM)
La Terrasse
Tél. 04 77 79 52 52
Ouvert tous les jours de 10h00 à 18h00 sauf le mardi.
<www.mam-st-Étienne.fr>

- Musée du Vieux Saint-Étienne
13, rue Gambetta
Tél. 04 77 25 74 32
Ouvert du mardi au samedi de 14h00 à 18h00.
Fermé les jours fériés.
<www.vieux-saint-Étienne.com>

- Musée d'Art et d'Industrie (MAI)
2, place Louis Comte
Tél. 04 77 49 73 00
Ouvert tous les jours sauf le mardi et jours fériés de 10h00 à 18h00.
<www.saint-Étienne.fr>

- Planétarium Espace Fauriel
28, rue Pierre et Dominique Ponchardier
Tél. 04 77 33 43 01 Ouvert tous les jours.
<www.astronef.fr>

- Musée de la Mine (puits Couriot)
Bd. Maréchal Franchet d'Esperey
Tél. 04 77 43 83 23
Ouvert tous les jours sauf les mardis et jours fériés : 9h00 à 12h45 - 14h00 à 19h00.
<www.saint-Étienne.fr>

Les cinémas

- Le Gaumont
2, rue Praire
Tél. 08 92 69 66 96
<www.cinemasgaumontpathe.com>

- Le Royal
33, av. de la Libération
Tél. 08 92 68 05 92

- La Cinémathèque (au sein de la
bibliothèque municipale)
20-24, rue Jo Gouttebauge
Tél. 04 77 43 09 77
<www.bm-st-Étienne.fr>
Les cinémas d'art et d'essai : - Le France
8, rue de la Valse
Tél. 04 77 32 76 96
<www.abc-lefrance.com>

- Le Méliès
10, place Jean Jaurès
Tél. 04 77 32 63 47
<www.lemelies.com>

Installations sportives

Les étudiants désireux de pratiquer une activité sportive doivent s'inscrire et retirer leur carte au service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) avant la mi-octobre. Fournir un certificat médical et une photo. Coût 20 €.
Maison de l'Université (site Tréfilerie)
10, rue Tréfilerie
Tél. 04 77 42 17 96
<suaps@univ-st-Étienne.fr>
<www.univ-st-Étienne.fr>
Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30.

Coût de la vie

Voici quelques exemples de prix à Saint-Étienne, dont certains correspondent au tarif étudiant.

Logements

entre 200 € et 450 € en moyenne.

Les services universitaires

Le logement en cité universitaire

loyer mensuel 143 € ou 161 € en chambre traditionnelle

La nourriture en restaurant universitaire

ticket repas: 3,05 € l'unité.

Les transports urbains sur le réseau STAS (Saint-Étienne et agglomération)

- à l'unité: 1,30 € (1,40 € si achat dans les bus) ;
- pass 1 mois Jeune : 32 € ;
- pass 1 an étudiant : 250 €.

Le stationnement

- Parkings aux alentours de la Cité du design 1€ de l'heure (zone verte) ;
- 9 heures : 2,20 € (zone verte) ;
- abonnement mensuel : 20 € (zone verte).

Circuler à vélo

Vélivert 1€ par jour

Abonnement annuel : tarif étudiant 10 € jusqu'au 20 octobre

Renseignements : Agence Vélivert, gare Châteauroux

Espace transport STAS, place Dorian
Tél. 09 69 32 42 00

Les loisirs

- une entrée au Musée d'Art Moderne ou au Musée d'Art et d'Industrie : 3,80 € ;
- une entrée et une visite guidée : 4,50 € ;
- gratuité tous les 1ers dimanches du mois et entrée à 2 € tous les 2e dimanches du mois ;
- une place au cinéma Le Gaumont : 7,40 € tous les jours à toutes les séances ;
- une place au cinéma Le Méliès : 6 € du dimanche 20h00 au vendredi 18 h00, sauf veilles et jours de fêtes ;
- une entrée dans les piscines municipales : 3,10 €.

Et pour tous :

- prix moyen d'un café dans un bar du centre-ville : 1,30 € ;
- prix d'un déjeuner dans un restaurant du centre-ville : à partir de 10 €.

Plan ESADSE

